

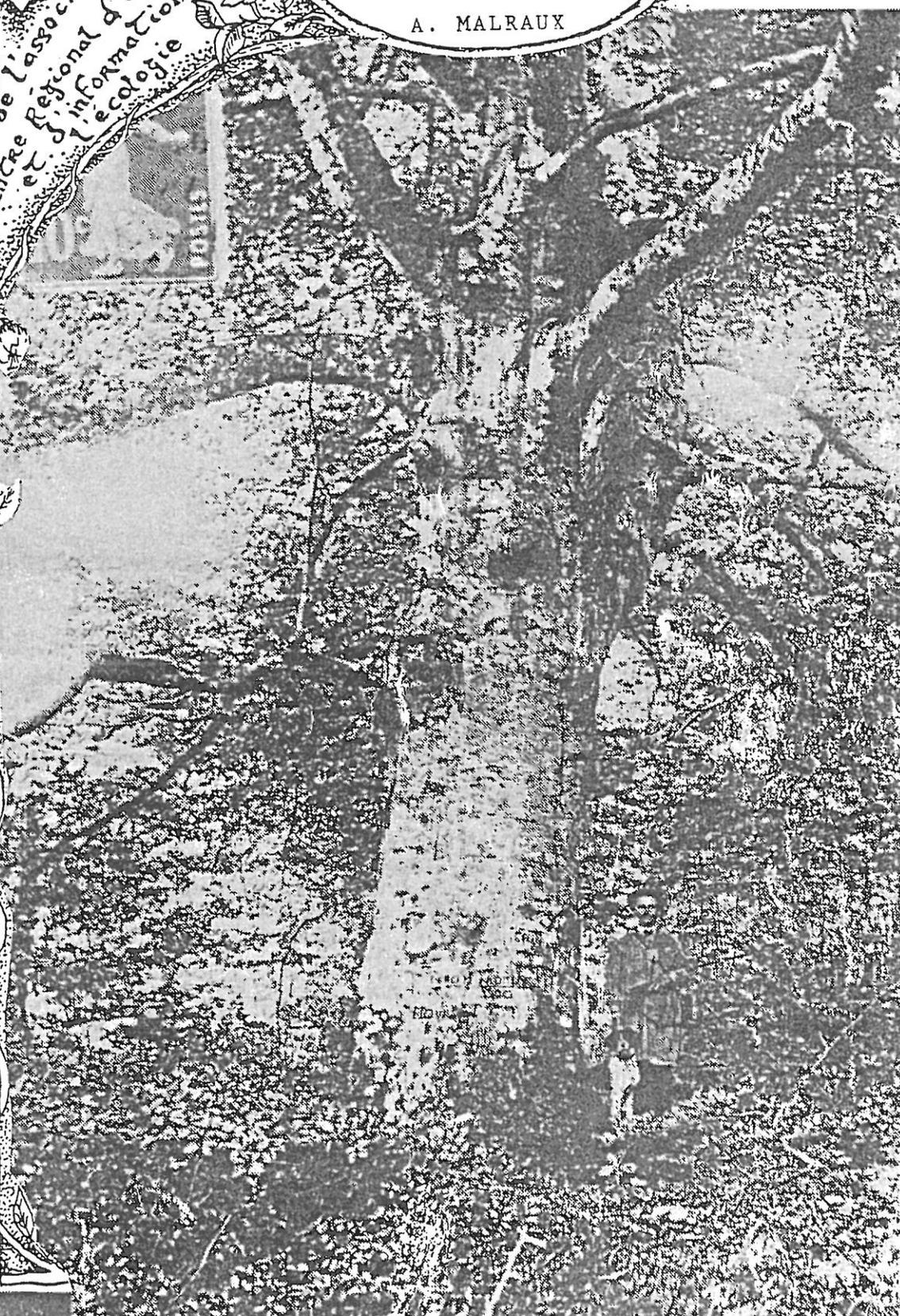
Le Chatenay

Journal de l'Association des Amis du Moulin du Châtenay

Centre Regional d'initiation
à l'information et
à l'écologie

La Culture
ne s'hérite pas,
elle se conquiert.

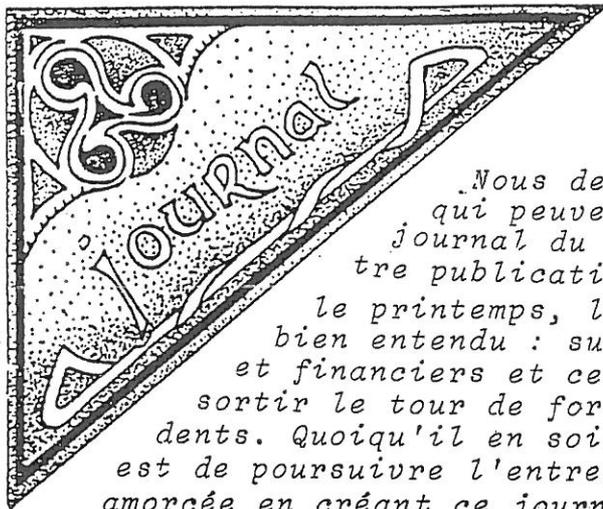
A. MALRAUX



numéro 9
trimestriel
mai 1984
prix 4f.

Numéro de Commission
Paritaire: 65138
Directeur de la Publica-
tion: M. Emile Ealet

Imprimerie Spéciale des
Amis du Moulin du
Châtenay



Nous devons nous excuser auprès des lecteurs qui peuvent, à juste raison, se demander si le journal du "Châtenay" existe toujours. Pour notre publication, l'hiver s'est révélé très long et le printemps, lui-même tardif. Des raisons à cela, bien entendu : surtout le manque de moyens matériels et financiers et ces difficultés ne font que mieux ressortir le tour de force réalisé lors des numéros précédents. Quoiqu'il en soit, la volonté de notre Association est de poursuivre l'entreprise que nous avons amorcée en créant ce journal. Il demeure l'essence même de notre activité au même titre que les expositions, sorties sur le terrain et animations diverses. Notre ambition, dans le domaine de la publication, c'est également de réaliser dans le futur, des numéros spéciaux dits "Cahiers du Châtenay", dont le contenu couvrirait un sujet exclusif. Plusieurs thèmes sont déjà retenus, outre les "Racines de Papier du Château de Gurwan" déjà annoncés, un numéro serait consacré à l'ensemble des Fouilles Archéologiques réalisées par Jacques Briard, dans la forêt de Brocéliande. Le métier des charbonniers mérite également à nos yeux un document qui viendrait s'appuyer et compléter l'exposition réalisée au Moulin, en mars dernier.

Nous remercions, par conséquent, les lecteurs et tous ceux qui apportent quelque intérêt à nos activités, de nous faire confiance.

LISTE DES DEPOSITAIRES AYANT ACCEPTE LA VENTE DU "CHATENAY"

BEIGNON	Chez Monsieur et Madame DESHAYES - Café-Tabac
CAMPENEAC	Chez Monsieur et Madame Alain BENOIT - Café-Chaussures, au bourg.
CONCORET	Auprès de Thérèse COIGNARD, au Bureau de Poste de Concoret.
MAURON	Chez Monsieur et Madame POULIQUEN - Maison de la Presse
NEANT-SUR-YVEL	Chez Monsieur et Madame Francis MORICE - Boucherie-Restaurant
PAIMPONT (Beauvais)	Chez François WILAND - Café du Val sans Retour.
PAIMPONT (le Bourg)	Chez Yves et Monique HERVE - Au café "La Brécilien".
PAIMPONT (Station bic.)	Auprès de Marie-Claire QURIS, au Secrétariat de la Station Biologique.
PAIMPONT (Telhouët)	Chez Monsieur et Madame DENIS - Café-Epicerie-Bazar.
PLELAN-LE-GRAND	Librairie PINEL - Maison de la Presse - 25, rue Nationale
PLOERMEL	A la Maison de la Presse.
RENNES	A l'Association Bretonne des Relais et Itinéraires (ABRI) - 3, rue des Portes-Mordelaises.
RENNES	Au Comité d'Ille-et-Vilaine de la Randonnée Pédestre - 14, boulevard Beaumont (près de la gare SNCF) - 35100 Rennes. Permanences : le mercredi, de 17 h 30 à 18 h 30 et le samedi, de 10 h à 12 h.
SAINT-PERAN	Chez Monsieur et Madame FOREST - Café-Epicerie.
TREHORENTEUC	Chez Monsieur Robert LAUNAY - Café-Tabac.



Informations

Si, au niveau du journal, tous ceux qui s'intéressent à nos activités sont demeurés sur leur faim pour les raisons que nous venons d'exposer, il n'en fut heureusement rien dans les autres domaines puisque nous avons pu réaliser, de mars à juin, plusieurs animations pour lesquelles de nombreux participants ont témoigné un intérêt incontestable.

Pour les membres de l'Association, cette participation soutenue à une saison non estivale, est d'un grand réconfort. En effet elle montre que la vie au Pays n'est pas faite de résurgences de juin à septembre comme certains voudraient le laisser penser, que des animations telles que nous les concevons correspondent aux souhaits des gens du Pays de générations fort diverses, et également à ce que peuvent rechercher les personnes un peu plus éloignées, mais sensibilisées par le sujet que nous traitons.

AU MOIS DE MARS DERNIER : deux thèmes d'exposition : "Les Charbonniers en forêt de Paimpont" et "L'Architecture rurale de nos régions".

Pour l'exposition des Charbonniers l'intérêt fut tel que nous envisageons de traiter globalement le sujet dans un numéro spécial du "Châtenay", le plus rapidement possible... afin que chacun puisse se pencher plus longuement sur tout ce que nous avons essayé de montrer au "Moulin" ; l'implantation des Charbonniers en forêt de Paimpont, le rôle primordial dans le fonctionnement des Forges qui furent le pilier économique de la région pendant près de trois siècles, puis les reconversions qu'imposèrent le déclin des Forges. Ce fut aussi le choix du bois en forêt, la coupe, la préparation du terrain, l'emplacement des fouées, leur construction, les opérations de carbonisation, l'extinction, l'extraction du charbon de bois, enfin la mise en sac.

Cette exposition fut aussi l'occasion de décrire les conditions de vie des charbonniers dans leur loge, avec leur famille et les traditions liées à ce métier. De nombreux outils furent exposés : pousse-dehors, houette, hercle, brouette, etc.

Un montage de diapositives devait retracer les différentes phases de la fouée. Plusieurs anciens charbonniers étaient présents à cette exposition, tant pour redécouvrir à leur tour ce qui fut une page indélébile de leur existence et surtout pour commenter ici et là, dans les moindres détails toutes les particularités de leur métier.

L'architecture rurale en forêt de Brocéliande, tout comme ailleurs, c'est un patrimoine offert à l'oeil quotidiennement, mais encore faut-il prendre le temps d'apprécier la richesse d'un linteau, d'un arc de décharge, d'une gerbière, d'un porte en cintre, d'observer les maçonneries de grée de la région de Plélan, celle de schiste rouge de Concoret, les maisons de terre d'Iffendic.

C'est aussi le souci d'accomplir le plus harmonieusement possible une restauration, une rénovation, une réhabilitation. Sur ce point, Hervé PIEL avait accepté de prêter son concours au Châtenay en transportant un certain nombre de croquis et photos illustrant les longères caractéristiques de notre région mais aussi les bâtiments annexes, puits, fours à pain, granges. Pour Hervé PIEL, chaque habitation constitue un cas particulier. On ne peut la transformer qu'en "vivant" l'architecture comme la ressentait nos anciens, comme un hommage à la nature avec laquelle ils vivaient, au coeur de laquelle naissaient leurs habitations.

AU MOIS D'AVRIL : une randonnée pédestre dans le camp de Coëtquidan.

Notre rubrique "La Fontaine aux Archives" consacrée aux Guillery évoque largement l'une des étapes importantes marquant notre incursion dans cette partie très méconnue du Massif de Paimpont. Le but de la sortie était de montrer la diversité des sites : la vallée encaissée de Saint-Couturier avec le "passage à Gabino", les traces de mégalithes avec le dolmen de Roherman, la lande, les anciens moulins à vent, les bois luxuriants de Bernéant, et de Guillorien, les hauteurs de la Tourtelière, les étangs de Coëtquidan et du Vobulo, pour finir, les ruines du château Bois du Loup, et son parc dont les arbres exceptionnels sauvegardent toute la majesté.

26 - 27 MAI : Exposition "Arbres et arbustes de la forêt".

Connaître et reconnaître les arbres et les arbustes, tel était le thème de cette exposition du mois de mai au cours de laquelle furent également exposés quelques expositions de saison, voir d'arrière-saison compte tenu du temps...

L'exposition comprenait deux parties, résineux et feuillus. Au niveau des arbrisseaux, plus de cinquante espèces sauvages furent exposées sur un total de cent-cinquante répertoriées en France.

L'organisation consistait à présenter des échantillons apportés par des gens de bonne volonté, à effectuer une sortie sur le terrain, et à dresser le tableau expliquant techniquement la naissance, la croissance, puis l'exploitation de l'arbre dans la forêt.

L'exposition a été en grande partie réalisée en collaboration avec Jean-Claude GLOAGUEN, Professeur agrégé de l'Université de Rennes, auteur du livre "Connaître et reconnaître les arbres et les arbustes - Editions Ouest-France".

Deux montages de diapositives devaient mettre l'accent sur les divers problèmes forestiers posés dans la région, celui des incendies dont il a été tristement montré fin avril que tout restait à faire, celui des différents objectifs à atteindre pour que la forêt puisse trouver un réel équilibre et jouer pleinement ses rôles économique, protecteur et social, à la fois complémentaires et indissociables

Enfin les visiteurs purent découvrir les "Seigneurs de Brocéliande" pour lesquels le Châtenay consacre un article dans le présent numéro.

LES USAGES RÉCRÉATIFS SUR UN ESPACE NATUREL : LE VAL SANS RETOUR

Michel Cabaret

Le Val sans Retour était autrefois un secteur productif intégré à l'économie agricole et forestière des villages de la Touche-Guérin, la Guette et Tréhorenteuc. Si l'on étudie très précisément l'histoire de chacune des parcelles qui constituent le Val, on observe que la majeure partie des terres était cultivée, il n'y a pas encore si longtemps... Des champs étaient labourés et semés en céréales, d'autres étaient en prairies ou bien en landes. Ces dernières étaient soit "étrépées", c'est-à-dire fauchées pour obtenir de la litière ou du fourrage, soit "pâturées" par les bovins ou les ovins. Ce système de production, sur lequel nous reviendrons dans un prochain article, a été abandonné avec les principales transformations de l'après-guerre, en 1950. L'exode rural et le déclin général des activités agricoles traditionnelles en Bretagne, se sont encore faits plus durement ressentir sur ces espaces où le terrain est assez pauvre. Se sont alors développées des zones d'incultures constituées de friches, de landes à ajoncs ou de fourrés à bouleaux, à genêts. La flore de ces nouveaux espaces étant très pyrophile, c'est-à-dire combustible, a été détruite par divers incendies, les plus importants sont ceux de 1955 et 1976 (*). En 1984, la majeure partie des parcelles sont encore à l'abandon, sauf quelques-unes qui font l'objet de mises en valeur agricole intéressantes. Ces aspects font l'objet d'études approfondies au sein du Programme Interdisciplinaires de Recherche en Environnement à la Station biologique de Paimpont.

Parallèlement à cette évolution, on assiste à l'émergence d'une société industrielle où les besoins de repos et de zones vertes se font ressentir. C'est ce que l'on observe en terme d'utilisation de l'espace où la fréquentation est devenue la principale activité. Afin de préciser qu'elles étaient les motivations des touristes, l'origine géographique, les sites fréquentés dans le Val sans Retour, nous avons mis au point un questionnaire que nous avons administré aux promeneurs durant la saison 1982.

* Il faut maintenant ajouter celui de 1984.

D'un point de vue quantitatif on obtient une moyenne mensuelle de 2300 visiteurs par mois, au printemps, alors qu'en été ces chiffres montent à 3800 personnes. Si l'on excepte le littoral et la forêt de Rennes, c'est sans doute le secteur naturel le plus visité d'Ille-et-Vilaine. Cette fréquentation n'est pas distribuée de façon homogène dans le temps : en se-

maine viennent surtout des groupes scolaires et des touristes en car - 70 personnes par jour - alors que le dimanche ce sont plutôt des petits groupes de type familial (400 personnes par week-end).

L'origine géographique des touristes est très diversifiée, l'ensemble du territoire français est représentée, bien que la provenance générale soit

proche de la forêt de Paimpont (Fig. 1). Ceci confirme l'intérêt du Val sans Retour dans le patrimoine régional et national.

Sur le Val lui-même, cette fréquentation n'est pas uniforme, certaines zones sont (Fig. 2) : - très fréquentées : Landes de Gautro ; - moyennes fréquentées : Miroir aux Fées, Sentier G. R. du fond de la Vallée, Nord du Val ; - pas du tout fréquentées : Bois de Rauco, Lande de Bréhélo.

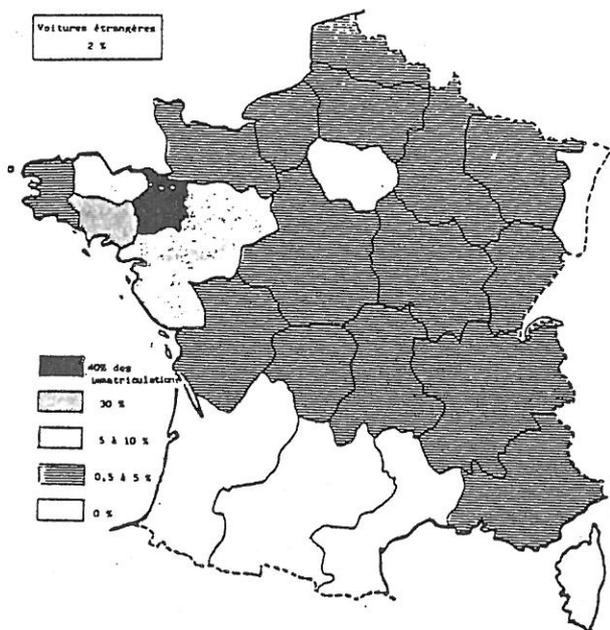
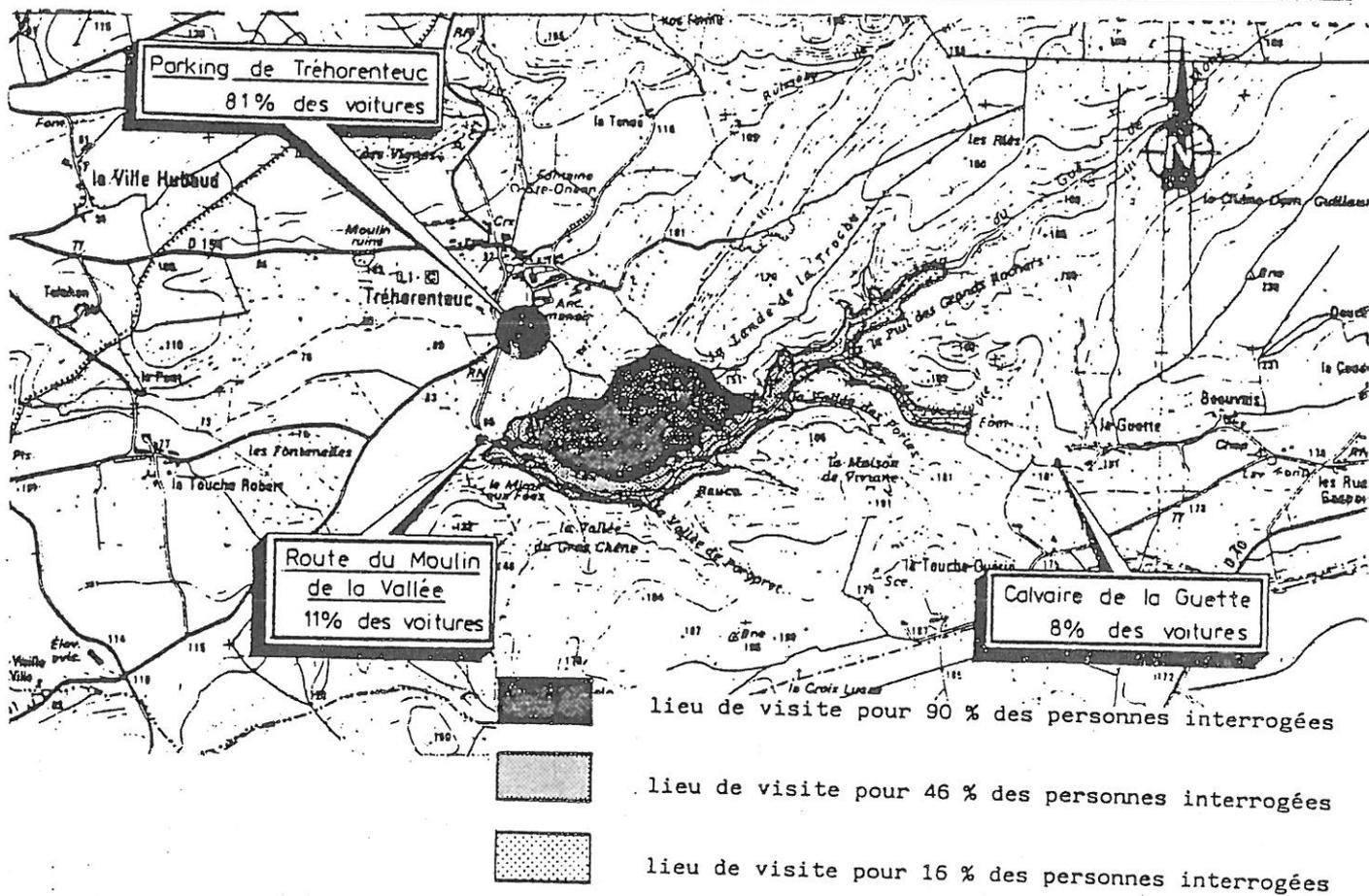


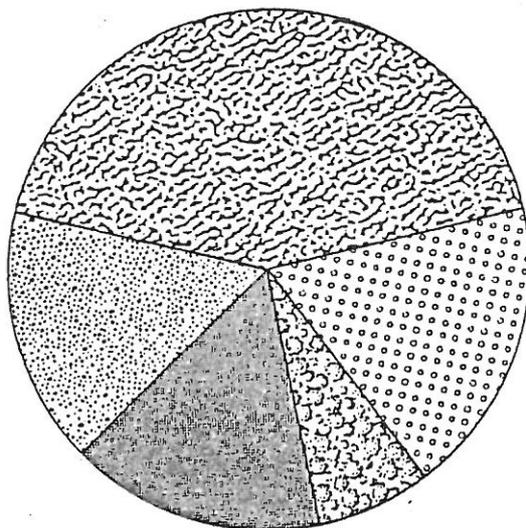
FIG. 2. - Zones de fréquentation sur le Val sans Retour. Utilisation des aires de stationnement. - L'échantillon de cent-quatre-vingt-six personnes : avril, mai, juin, juillet 1982.

FIG. 1. - Origine de la fréquentation du Val sans Retour (d'après le numéro d'immatriculation des voitures. Parking de Tréhorenteuc. Le Moulin de la Vallée. L'échantillon de cent voitures. - Avril, mai, juin, juillet 82).



Cent quatre-vingt-six personnes ont été questionnées dans le Val sans Retour, durant la saison 1982. Les formulaires ont été dépouillés avec Y. Delettre sur l'ordinateur de la Station Biologique de Paimpont

La fréquentation de type familial est d'assez courte durée : 1 h à 1 h 30. Le principal objet du déplacement est lié à l'aspect légendaire du site. C'est en effet en ces lieux que la Fée Morgane aurait enfermé de nombreux faux-amants et que Lancelot du Lac, après de nombreuses épreuves, aurait délivré tous ces hommes ainsi retenus dans une petite vallée nommée "Val sans Retour". On retrouve aussi comme motivation chez les touristes l'attrait d'une vallée dans un espace de roches et de landes (fig. 3).



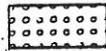
-  : Milieu légendaire.
-  : Une vallée.
-  : Une forêt.
-  : Un espace rocheux.
-  : Une zone de landes.

FIG. 3. - Ce que représente le Val sans Retour pour les touristes (échantillon cent-quatre-vingt-six personnes : avril, mai, juin, juillet 1982.

Le paysage naturel, non aménagé, marque aussi cette fréquentation elle est manifestée par le maintien du caractère sauvage du site. Les aménagements divers (tables, bancs, coins pique-nique) ne sont pas désirés, sauf par les personnes plus âgées qui y voient des possibilités de repos.

Résultats généraux (186 enquêtes)	Différences entre la période printanière et la période estivale.
a) - <u>Âge</u> : 20 à 40 ans : 57 % 40 ans et plus : 33 % moins de 20 ans : 10 %	La moyenne d'âge de la fréquentation est moins élevée en été : classe 15-30 ans : 46 % (contre 32 % en période printanière)
b) - <u>lieu de résidence</u> : villes de + de 10 000 hab : 53 % zone rurale : 37 % villes de - de 10 000 hab : 10 %	La fréquentation est plus urbaine en été : 71 % vivent en ville contre 55 % en période printanière
c) - <u>habitat</u> : Maison individuelle : 72 % Immeuble : 28 %	Pas de différences significatives
d) - <u>Présence d'enfants</u> : 0 : 62 % 1 à 3 : 35 % plus de 4 : 3 %	
e) - <u>Personnes dans le groupe</u> : 1 à 3 : 51 % 4 à 6 : 38 % 7 et plus : 11 %	
f) - <u>Profession</u> : Cadres moyens, techniciens, employés : 27 % enseignants, étudiants : 25 % sans activités, divers : 23 % Ouvriers : 8 %	
g) - <u>Niveau d'instruction</u> : C.E.P., C.A.P., B.E.P.C : 50 % Bac, DEUG, B.T.S : 31 % Licence, Maîtrise et plus : 19 %	
h) - <u>Ce que représente le Val sans Retour</u> : lieu légendaire : 1 vallée : 2 Espace rocheux : 3 zone de landes : 4 forêt : 5	L'impact des légendes est plus fort pour la fréquentation estivale.
i) - <u>Ce que vous avez fait</u> : contemplé le paysage : 96 % Promenade : 81 % Photographies : 25 % Repos : 52 %	En été, les personnes interrogées viennent plus pour se reposer : 64 % contre 41 % en période printanière.
j) - <u>Les paysages qui vous ont le plus attiré</u> : (classement moyen) ensemble du paysage : 1 paysage rocheux : 2 la lande : 3 la forêt feuillue : 4 la forêt résineuse : 5	La lande est plus appréciée au printemps (correspond aux stades, de floraison des ajoncs et genêts).
k) - <u>Durée de la visite</u> : 0 H 30 à 1 H 30 : 66 % 2 H à 3 H : 28 % 3 H et plus : 6 %	
l) - <u>Heure d'arrivée</u> : avant 14 H : 29 % 15 à 16 H : 59 % Après 16 H : 12 %	
m) - <u>Nombre de visites antérieures</u> : 0 : 51 % 1 à 10 : 30 % fréquemment : 19 %	En été la fréquentation est plus ou moins régulière : 15 % contre 25 % en période printanière
n) - <u>Autres fréquentations</u> : milieux naturels : 92 % Circuit de Brocéliande : 55 % lieux légendaires en France : 36 %	En été la fréquentation est plus liée au circuit de Brocéliande 66 % contre 45 % en période printanière.
o) - <u>Souhaits</u> : Information du public sur les risques d'incendie : 92 % Protection du Val sans Retour : 94 % Reboisements : 67 % Maintien du caractère sauvage : 78 % Créations, entretiens de sentiers : 76 % Information dans le site : 77 % Aménagements : tables, bancs : 30 %	
p) - <u>Existe-t-il des activités gênantes</u> : oui : 19 %	

Cette activité récréative s'effectue actuellement sur des zones privées, aussi la fréquentation qui n'est pas réglementée pourrait être interdite par les propriétaires responsables de leur terrain. En effet, si la forêt est clôturée, si l'accès est interdit par des barrières et panneaux d'information, les propriétaires peuvent fermer ces espaces aux touristes. Sans ces équipements, chaque propriétaire est censé tolérer l'accès au public, mais c'est lui qui devient responsable pour les dommages dont il est directement ou indirectement l'auteur (accidents de chasse, arbres non entretenus). Il nous semble actuellement impossible, au regard de la fréquentation et des coûts que la fermeture au public entraînerait, que ces zones soient interdites aux promeneurs. Afin d'assurer les propriétaires, il serait possible de passer un contrat entre eux et la collectivité, sous la forme d'une convention. Le Val sans Retour serait alors ouvert au public. Un règlement pourrait être mis en place, il viserait à interdire les activités nuisant au site telle la pénétration des motos, autres véhicules, les feux, le camping... Les propriétaires seraient assurés par les collectivités contre les dégâts occasionnés par les promeneurs.

Par ailleurs, divers chemins piétonniers de Découverte de la Nature pourraient être mis en place (Fig. 4). L'accent serait mis sur la connaissance du milieu naturel et sa conservation face aux dégâts divers.

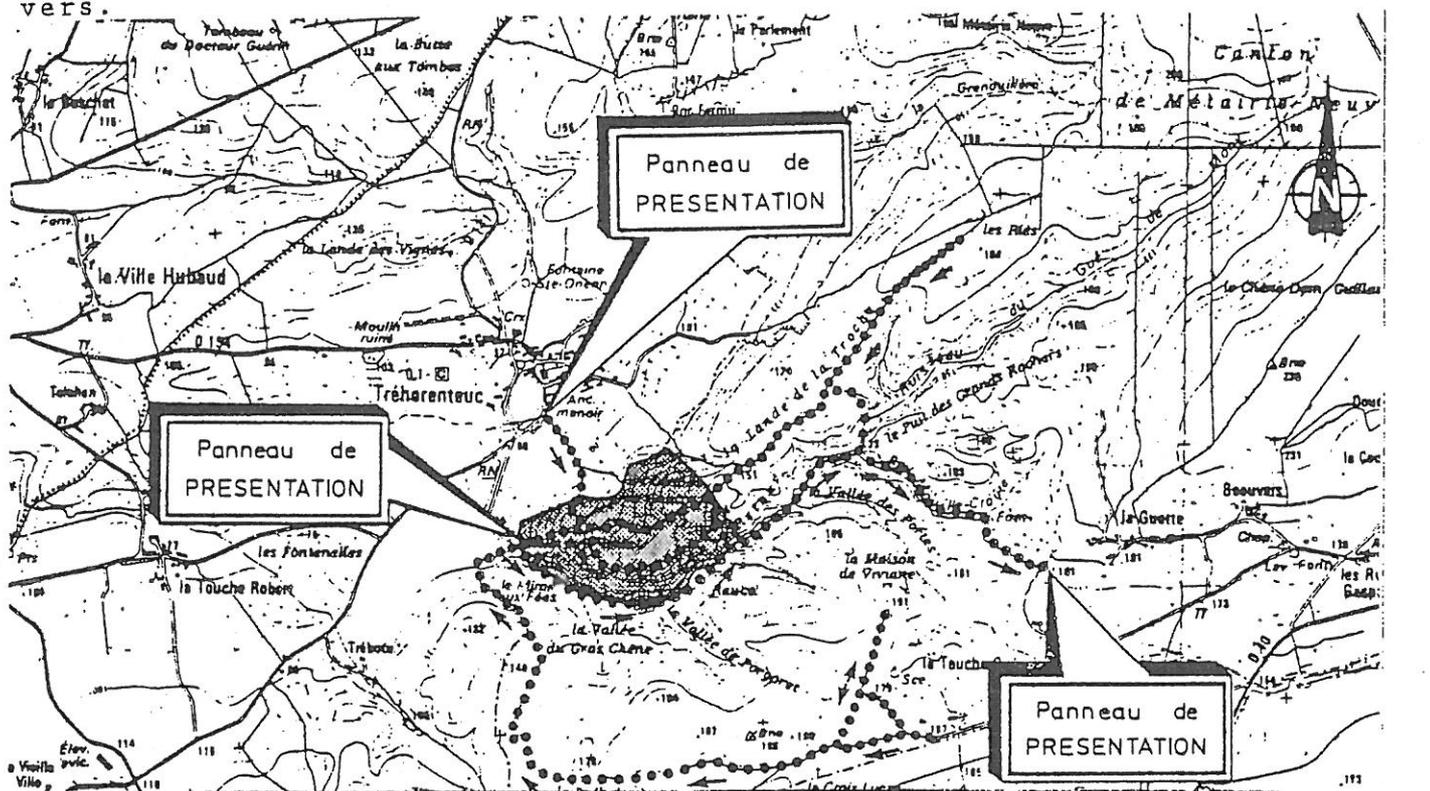


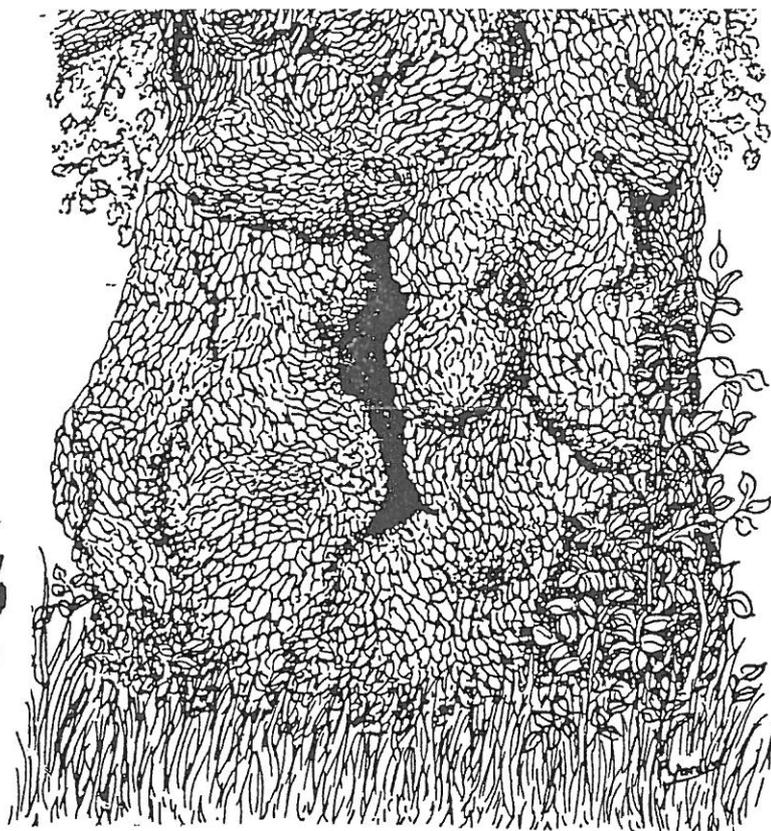
FIG. 4. - Ouverture au public proposée. - Sentiers de Découverte de la Nature.

-  : Zone à ouvrir entièrement au public
-  : Sentiers à ouvrir au public sur une bande de 20 m
-  : Propositions de fléchage des sentiers

Ces propositions contribueraient à mettre le site en valeur mais aussi à lui donner un rôle pédagogique en matière de connaissance de l'environnement. Les deux autres fonctions du site : production économique agricole et forestière, protection du milieu naturel doivent, en relation avec l'aspect récréatif, être également assurées. A notre avis, ce n'est que par une gestion intégrée que nous arriverons à sauvegarder le Val sans Retour. Les incendies de mai 1984 en sont l'exemple frappant, mais là un autre problème et il nous faudrait encore plusieurs pages pour traiter de ce sujet.

Les Seigneurs de la forêt

Jacky Éalet



Le chêne de Guillotin (dessin de Rozenn Yardin).

Découvrir la forêt de Brocéliande, voici sans aucun doute un plaisir toujours renouvelé dans la mesure où chaque regard dévoile à souhaits l'une des innombrables facettes offertes à notre curiosité. Pour l'heure, et puisque nous sommes en forêt, il peut paraître intéressant de visiter les quelques arbres remarquables qui subsistent dans ce qui fut, il y a bien longtemps, une véritable Amazonie armoricaine. Certes, point de baobabs, d'arbres gigantesques issus de contrées lointaines, mais cependant des arbres hors du commun, oubliés en quelque sorte par le temps, tantôt perdus parmi les halliers les plus reculés, tantôt plus simplement à l'orée du bois ou même au coin d'une prairie. Bien souvent les regards seront passés tout près, dans la hâte du moment. Ont-ils remarqué les derniers vestiges de l'antique forêt de Bréchéliant, chantée par Robert Wace ? Arbres parfois mythiques, tel le chêne au vendeur qui fut, dit-on, existant en Brocéliande, témoin des ventes, comme d'autres auraient été bien avant témoins de sacrifices. Est-il encore debout le chêne de Dom Iaume que l'on situait quelque part entre le

village de la Guette, en Beauvais et Métairie Neuve ? C'est là qu'autrefois les vassaux venaient payer les redevances à leur seigneur, d'où le nom de cette partie de la forêt dite "Breil au Chêne de Dom Guillaume". Arbres de liberté, plantés et abattus et replantés selon les aléas du moment lorsque se déchiraient les "bleus" et les "blancs" ; de ces arbres, il subsistait, il y a peut-être une dizaine d'années, l'un des représentants, près de Tréffendel, en bordure de la route nationale, en direction de Plélan.

Aujourd'hui, quelques-uns de ces Seigneurs de la forêt sont encore bien existants. A notre connaissance, le plus impressionnant reste le Chêne de Guillotin, situé non loin de Concoret, aux Rues Eon. Ce fut, dit-on, l'une des cachettes de l'Abbé Guillotin, prêtre réfractaire réfugié à partir de 1791, dans son pays natal. Il y rédige un journal des événements survenus dans la paroisse de Concoret, pendant toute la période révolutionnaire. Souvent inquiété, jamais pris, on peut l'imaginer aux rues Eon comme cet autre prêtre du pays de Mauron, traqué par l'armée répu-

blicaine. Sabres au clair, les bleus s'élancent dans les champs à la poursuite du prêtre. C'est alors que celui-ci trouve refuge dans un arbre creux. La troupe essoufflée s'arrête devant le vieil arbre, mais une toile d'araignée intacte barre l'orifice béant : "l'araignée a tissé sa toile, il ne peut être là, pensent les soldats." On dit que Notre-Dame de Paimpont serait descendue pour se substituer à l'araignée du vieux chêne.

C'est tout près de Campénéac, en bordure de route, que nous trouvons le concurrent direct du Chêne de Guillotin. A peine plus modeste, mesuré à un mètre du sol, le tronc d'un châtaignier gigantesque avoue avec coquetterie un tour de taille de 8,65 m. En vérité, il se révèle beaucoup plus gros si on procède à une mensuration un peu plus haut. Puisse ce châtaignier vivre de nombreuses années à l'écart des opérations de remembrement ou même des incendies... Un châtaignier de taille comparable s'élevait il y a encore un an auprès du vieux manoir du Clos-Hazel, en Ploërmel. Un incendie dû à une imprudence devait entraîner la fin du colosse, après quatre jours de feu ! Le tronc calciné gît toujours, mais hélas à l'horizontale au Clos-Hazel. Un sort identique a frappé l'hiver dernier l'autre géant de Concoret, le chêne de Trébran, situé en bordure de la route de Paimpont à Gâel. Son tronc mutilé, supérieur à huit mètres de circonférence, était devenu au moment de l'incendie, en février dernier, un véritable cratère en fusion.

Avant d'être exproprié par l'Etat, puis bombardé par les Américains lors de la dernière guerre, le Château du Bois du Loup, en Augan, était une magnifique propriété. On peut encore y admirer autour des ruines du château un parc qui témoigne de la splendeur passée, particulièrement de très beaux cèdres dé-

passant 6 mètres de circonférence. Les mesures restent toutefois imprécises car la mensuration fut ponctuée de tirs d'artillerie inattendus... Un cèdre d'une beauté comparable habille avec majesté le parc d'un autre château, celui du Bois de la Roche.



Le hêtre de la Gelée (dessin de Fabien Cayet).

Mais découvrons à présent, au plus secret de la forêt, plusieurs hêtres exceptionnels en commençant par le plus accessible, situé près de l'ancien poste de garde, au lieudit "la Gelée", en Paimpont. Toujours le mètre en main, à hauteur comparable, le hêtre de la Gelée affiche 5,14 mètres de circonférence. Si la grosseur peut paraître modeste en comparaison des chênes précités, cet arbre, comme les autres hêtres qui nous ont attirés, dégage une impression que des mots peuvent difficilement exprimer. C'est la fo-

rôt toute entière, c'est son visage le plus profond qui nous est offert. A propos du hêtre de la Gelée, Charles Le Goffic (1) écrit : "C'est là, l'ancêtre vous attend au coin du talus qui le porte et qu'il consolide.

Quelle puissance, quelle harmonie et, quand on ne s'y attend pas, quelle découverte ! Les racines en partie visibles, répondent à l'envergure des rameaux.

Dans l'opulence printanière de la feuillée à peine s'entrevoient deux ou trois branches mortes qui ne verdoient plus. Tout le reste est d'une vitalité magnifique. O bienveillante magnificence qui dispense l'ombre et accueille les nids. Il y a grand concert dans cette verdure. J'évoque le hêtre italien sous lequel Tityre s'allongeait, une flûte aux lèvres, chantant Amarillys et gardant son troupeau. Mais le hêtre de la Gelée, frissonnant de toutes ses feuilles autant que l'exige le nom bizarre, est un arbre breton. Je veux dire non pas seulement un arbre poussé en Bretagne, dans un air qui n'est pas celui de l'Italie, dans une lumière qui n'est pas, même aux beaux jours, la fête solaire du Midi, sur un sol qui n'est pas celui de la vallée du Mincius, pas plus d'ailleurs que du Val-de-Loire ou de l'Ile-de-France : mais breton encore par son enracinement, son déploiement, son attitude et, si j'ose dire, son langage".

Dissimulé dans l'un des méandres de la vallée de l'Aff, le hêtre de Rocheplate, de dimension comparable à celui de la Gelée (5,05 m à 1 m du sol - plus de 6 m à la base) est vraisemblablement le plus vieux et aussi l'un des plus retirés de tous les arbres ici cités. Les branches maîtresses sont passablement mutilées et témoignent de maints orages et foudroyants assauts du ciel. Cependant, dans le sous-bois, il demeure bien

planté, le tronc enroulé dans une carapace de géant hors d'âge. A le regarder, on imagine les forêts impénétrables d'autrefois, celles aussi des contes de fées qu'on raconte aux enfants, des forêts rebelles, exubérantes, comme il n'en existe plus depuis que les hommes ont jugé que la destruction de la nature était infiniment plus rentable que sa protection. A voir certaines coupes pratiquées depuis plusieurs années, nous pouvons encore nous demander par quel hasard ce monument anachronique de Rocheplate a pu échapper à la frénésie qu'anime notre temps.

Mais éloignons-nous une fois encore le présent et ses réalités et laissons-nous bercer par le rêve quelque part dans le Val sans Retour, aux confins de ses ruisseaux, le Rauco et le Mony, puisqu'un hêtre de taille respectable (4,20 m) nous offre son ombre par une halte. Y rencontrons-nous la Fée Morgane ou l'un des nombreux chevaliers qu'elle retient en son pouvoir ? Y verrons-nous Lancelot affronter le dragon aux ongles de feu ? Plus haut, au dessus du Val, en direction de la Touche-Guérin, la silhouette presque irréelle d'un grand pin se détache au sommet de la lande, près du Hotié de Viviane ; le pin veut peut-être nous indiquer, tout comme au chevalier Gauvin, l'endroit où Merlin est retenu prisonnier. Les jours de grands vents on entend, dit-on, la plainte de l'Enchanteur retentir dans le lointain.

A songer à toutes les légendes de la Table Ronde et à cheminer dans tous les lieux de Brocéliande qui en forment le décor, on se retrouve forcément où l'on se perd... au-dessus de Barenton. Alors on pénètre dans le domaine tenu par le Chevalier noir. On recherche un château énigmatique, on trouve encerclé par des sapins un hêtre qui peut paraître de modeste importance en comparaison de tous les arbres que nous ve-

LES CHANTIERS

Ils eurent lieu principalement en juillet 1983 avec pour équipe de base les fouilleurs de 1982 dont beaucoup tenaient à poursuivre leur action. On retrouvait: J. Bourhis, J., M. et S. Briard, O. Bricaud, M. Houeix, J.V. Hunot, D. Le Borgne, G. et J. Jumel, J.P. Minatore, S. Pennec, B. Riot auxquels se joignirent J. Chalavoux, J. Powell, F. Querat et T. Thomasson. D'autres vinrent quelques jours ou une seule journée au hasard de leurs loisirs de même que Guy Larcher, cheville ouvrière de l'archéologie en forêt de Paimpont qui dut souvent se couper en quatre pour se partager entre l'archéologie et ses autres activités culturelles. Les fouilleurs furent hébergés à la station biologique dont le chef cuisinier assura l'abondante nourriture matérielle indispensable aux fouilleurs de plein air. De nombreux visiteurs s'intéressèrent aux chantiers: Stagiaires des Journées Gallèles aussi bien qu'enseignants et étudiants de la Station Biologique, sans compter beaucoup de personnes du pays intéressées par leurs lointains ancêtres et qui souvent de surcroît, apportèrent parfois aux fouilleurs un petit encouragement matériel fort apprécié lors des journées ensoleillées. Pour les travaux de débroussaillage, notamment au Jardin des Moines, l'aide de François Willand, de La Guette, fut encore précieuse. Enfin les travaux n'auraient pu avoir lieu sans la bienveillante compréhension des propriétaires, M. Yves de Couville pour l'Hotié de Viviane et M. Léon Leborgne pour le Jardin des Moines. Nous les en remercions sincèrement de même que toutes les personnes qui ont facilité les recherches.



L'Hotié de Viviane

Les travaux de 1983 ont consisté à redécouvrir la partie dégagée en 1982 qui avait été recouverte de bâches plastiques pour éviter les dégradations par le piétinement ou la végétation. Il restait à fouiller les secteurs Est et la partie Sud recouverte de gros blocs provenant de la destruction ancienne de la couverture de la tombe. Une section transversale fut aussi aménagée. Le monument fut intégralement dépouillé. Il montrait un entourage de petites dalles de schiste mieux conservé du côté le plus élevé du terrain, côté sud-sud/ouest, plus étalé par suite de glissement des pierres dans le secteur nord et est. On retrouva lors de ces travaux des fragments de meules, des flèches en silex et des débris de poterie néolithique confirmant l'âge du monument. L'ensemble du monument dégagé était spectaculaire (photo 1) mais malheureusement ces dalles trop fragiles ne pouvaient être laissées ainsi en place. Il fallut se résoudre à les recouvrir. D'ailleurs, la végétation vigoureuse d'ajoncs et de genêts recouvrira rapidement le monument du moins dans ses parties extérieures.

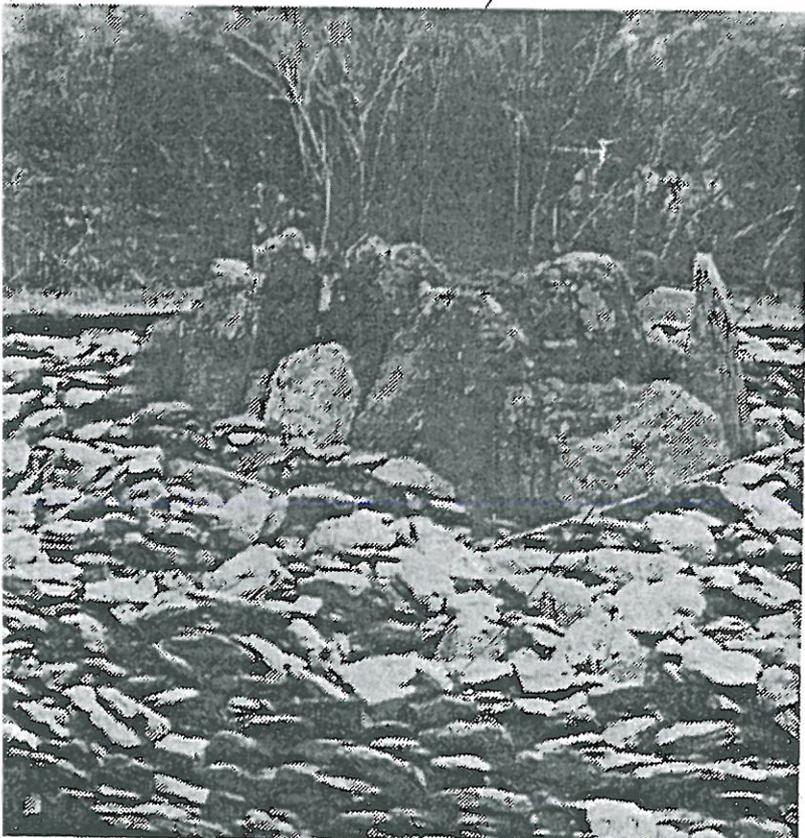


Photo n° 1 — Vue de l'Hotié de Viviane entièrement dégagé.

nons de décrire (3,90 m), mais que l'imagination et l'endroit nous font paraître beaucoup plus gros. Qui a pu, mieux que Félix Bellamy (2) exprimer par les mots ce à quoi chacun d'entre nous, amoureux de Brocéliande, avons pu songer en le regardant.

"Ce bel arbre fut peut-être semé par une main prévoyante au milieu de ruines encore considérables pour qu'il marquât, dans les siècles futurs, le lieu de ce qui venait d'être la Forteresse, la Tour de Ponthus. Et tandis que la graine germait, devenait avec le temps frêle arbrisseau puis arbre robuste ; et que celui-ci, continuant de croître fort et plein de sève, enfonçait profondément de solides racines, s'élevait en hauteur et étalait au large sa puissante ramure, autour de lui

d'année en année, les murs hal- tiers du château maudit s'écrou- laient et s'arasaient avec le sol ; leurs débris eux-mêmes dé- chus, dispersés, sans garder té- moignage de l'emploi dont ils avaient été trouvés dignes, res- tent confondus avec le caillou, sorti de sous terre, sans his- toire, auquel personne en pas- sant ne daigne accorder un re- gard. Mais le hêtre de Ponthus vit et prospère, persiste là à travers les temps comme un gar- dien fidèle dont le devoir est d'indiquer le lieu du mystérieux château au visiteur qui s'est mis en quête de ses ruines".

(1) Charles Le Goffic :
"Brocéliande".

(2) Félix Bellamy :
"La Forêt de Bréchéliant".



Le Chêne de Guillotin. - De Concoret, prendre la route de Tréhorenteuc. Après le Vaubossar, tourner à gauche, au lieudit Rues-Eon. Le chêne est à droite, dans un champ.

Le Châtaignier de Campénéac. - A Campénéac, prendre la direction d'Augan, tourner à droite après le lavoir. Le châtaignier est un peu plus loin, à gauche de la route.

Le Chêne de Trébran. - A Paimpont, prendre la route de Gaël. Après le carrefour de la Lorette (entre Concoret et Comper), toujours en direc- tion de Gaël, le chêne est en contrebas de la route, sur la gauche.

Le Bois du Loup. - Lorsque l'accès est autorisé, de Augan, prendre la route de Beignon. Au Bois du Loup, deux cèdres sont à gauche, dans le parc. L'autre en bas, vers la route.

Le Hêtre de la Gelée. - De Paimpont, prendre la direction de Plélan. Au carrefour menant à Saint-Péran, prendre le sentier qui conduit au poste de la Gelée, dans le sous-bois. Le hêtre est à droite.

Le Hêtre de Rocheplate. - Passer devant la maison du garde. La ligne de forêt descend brusquement. En bas, prendre le sous-bois, sur la gauche. Le hêtre se trouve à une petite centaine de mètres.

Le Hêtre du Val sans Retour. - Remonter le Rauco en direction de Mouil- le-croûte. Après avoir dépassé les anciens étangs, prendre la grande li- gne qui remonte à gauche et qui suit le Mony. Le hêtre est à droite, au bord de la ligne.

Le Hêtre de Ponthus. - A vous de le trouver !...

FOUILLES
ARCHEOLOGIQUES 1983

L'HOTIÉ DE VIVIANE

à Paimpont

LE JARDIN DES MOINES

à Néant-sur-Yvel

Jacques Briard

En 1982, la première campagne de fouilles menée en forêt de Brocéliande dans un cadre collectif associant les Amis du Moulin du Châtenay, les chercheurs du C.N.R.S. et les amateurs archéologiques intéressés par ces travaux, avait été fort instructive. L'exploration du Tombeau des Géants à Campénéac a montré que ce grand caveau avait été probablement édifié à partir d'un alignement de menhirs néolithiques. Quelques briques de poterie aussi bien que l'architecture de ce grand coffre fermé avec un cairn d'entourage permettaient de situer le monument à l'Age du Bronze aux environs de 1500 ans avant J.C.. C'était une des sépultures de petits chefs de cette époque.

La fouille de l'Hotié de Viviane était plus surprenante encore. Le dolmen composé de dalles verticales (voir les précédentes publications en ce bulletin) s'avérait plus ancien que le Tombeau des Géants. En effet on y recueillait de la poterie différente, plus grossière, datant de la fin du Néolithique vers 2500 ans avant J.C.. Elle était accompagnée de silex dont certains taillés en pointes de flèche ou en grattoirs, et de fragments de meules montrant qu'il avait existé en cette région des agriculteurs pratiquant sans doute la culture du blé dès

le troisième Millénaire avant l'ère chrétienne. De plus la fouille montrait que le tertre était entouré d'un ensemble bien construit en petites dalles de schiste rouge harmonieusement inclinées en une corbeille d'apparat soulignant le coffre funéraire central. Des haches en pierre polie attestaient de relations avec les fabricants de haches en dolérite des ateliers de Sédelin à Plussulien, (Côtes-du-Nord) et quelques meules de granite témoignaient de contacts avec des populations plus méridionales de l'actuel Morbihan.

En 1983 se poursuivait l'étude de l'Hotié de Viviane et celle d'un autre monument, Le Jardin des Moines, situé sur la commune de Néant-sur-Yvel. Par ailleurs, divers plans de monuments, coffre de la Guette à Paimpont ou allée couverte ruinée du Rocher à Concorêt étaient relevés avec la participation de tous et de chercheurs de la Station biologique de Paimpont comme M. Cabaret. Cette action se menait en effet aussi dans la cadre du PIREN, organisme de recherches pluridisciplinaires sur la forêt de Paimpont que dirige le Professeur, M. Paul Tréhen.

Ils eurent lieu principalement en juillet 1983 avec pour équipe de base les fouilleurs de 1982 dont beaucoup tenaient à poursuivre leur action. On retrouvait: J. Bourhis, J., M. et S. Briard, O. Bricaud, M. Houeix, J.Y. Hunot, D. Le Borgne, G. et J. Jumel, J.P. Muratore, S. Pennec, B. Riot auxquels se joignirent J. Chalavoux, J. Powell, F. Querat et T. Thomasson. D'autres vinrent quelques jours ou une seule journée au hasard de leurs loisirs de même que Guy Larcher, cheville ouvrière de l'archéologie en forêt de Paimpont qui dut souvent se couper en quatre pour se partager entre l'archéologie et ses autres activités culturelles. Les fouilleurs furent hébergés à la station biologique dont le chef cuisinier assura l'abondante nourriture matérielle indispensable aux fouilleurs de plein air. De nombreux visiteurs s'intéressèrent aux chantiers: Stagiaires des Journées Gallèses aussi bien qu'enseignants et étudiants de la Station Biologique, sans compter beaucoup de personnes du pays intéressées par leurs lointains ancêtres et qui souvent de surcroît, apportèrent parfois aux fouilleurs un petit encouragement matériel fort apprécié lors des journées ensoleillées. Pour les travaux de débroussaillage, notamment aux Jardin des Moines, l'aide de François Willand, de La Guette, fut encore précieuse. Enfin les travaux n'auraient pu avoir lieu sans la bienveillante compréhension des propriétaires, M. Yves de Couville pour l'Hotié de Viviane et M. Léon Leborgne pour le Jardin des Moines. Nous les en remercions sincèrement de même que toutes les personnes qui ont facilité les recherches.



L'Hotié de Viviane

Les travaux de 1983 ont consisté à redécouvrir la partie dégagée en 1982 qui avait été recouverte de bâches plastiques pour éviter les dégradations par le piétinement ou la végétation. Il restait à fouiller les secteurs Est et la partie Sud recouverte de gros blocs provenant de la destruction ancienne de la couverture de la tombe. Une section transversale fut aussi aménagée. Le monument fut intégralement dépouillé. Il montrait un entourage de petites dalles de schiste mieux conservé du côté le plus élevé du terrain, côté sud-sud/ouest, plus étalé par suite de glissement des pierres dans le secteur nord et est. On retrouva lors de ces travaux des fragments de meules, des flèches en silex et des débris de poterie néolithique confirmant l'âge du monument. L'ensemble du monument dégagé était spectaculaire (photo 1) mais malheureusement ces dalles trop fragiles ne pouvaient être laissées ainsi en place. Il fallut se résoudre à les recouvrir. D'ailleurs, la végétation vigoureuse d'ajoncs et de genêts recouvrira rapidement le monument du moins dans ses parties extérieures.

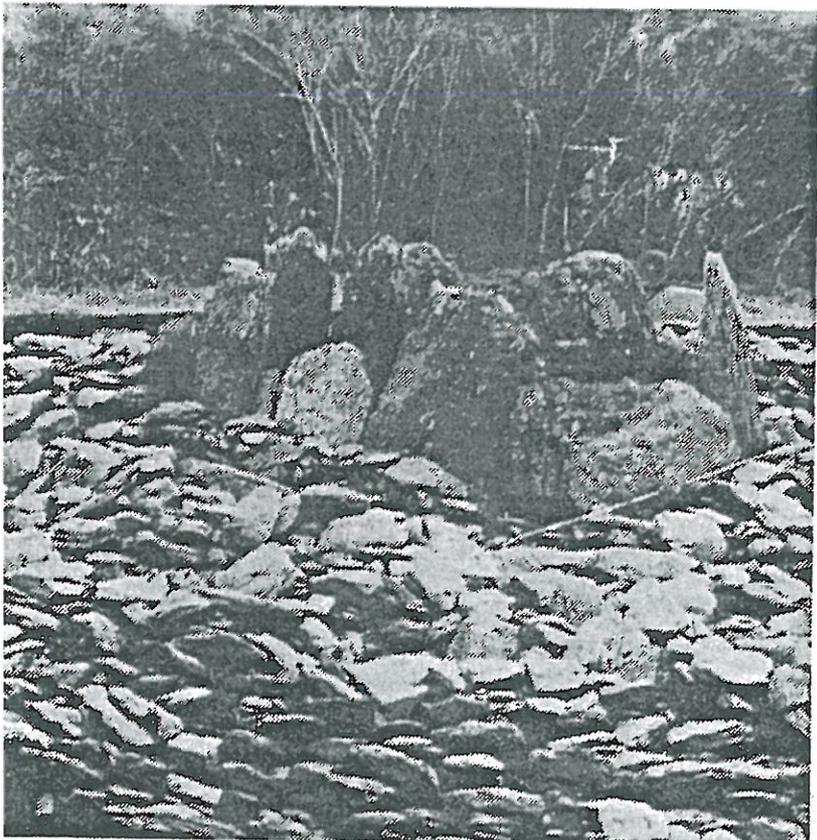


Photo n° 1 — Vue de l'Hotié de Viviane entièrement dégagé.

La conclusion des fouilles est importante. Elle montre l'existence vers 2500 ans avant J.C. dans la région de Paimpont de populations d'agriculteurs enterrant leurs morts dans des monuments de type varié. Tantôt, ce sont les classiques allées couvertes comme les Brousses Noires ou Tombeau des Anglais ou Le Tombeau de Merlin détruit autrefois

en grande partie. Tantôt, ce sont des coffres comme l'Hotié de Viviane dont les autres exemples en Bretagne sont très rares. On ne guère lui comparer qu'un autre monument du Morbihan, celui de Lost-Erlen à Grandchamp, monument également en forme de grand coffre mais dont un côté était formé par un petit muret, les autres parois étant des dalles comme à Paimpont.



Une fois le coffre de Paimpont dégagé, il était intéressant d'en tenter une vue d'ensemble prise de haut. A cet effet, il fut fait appel à des spécialistes en la matière, ceux du Groupe d'études préhistoriques vendéen qui opérèrent le dimanche 17 juillet. Un appareil photographique commandé du sol par un système électrique était porté par 4 ballons météorologiques eux-mêmes dirigés de la terre par un système de haubans. Les ballons étaient gonflés à l'hélium mais l'opération se heurta à plusieurs incidents de réalisation. Tout d'abord, le gonflage des ballons fut rendu difficile et incomplet par suite d'un détendeur défectueux.

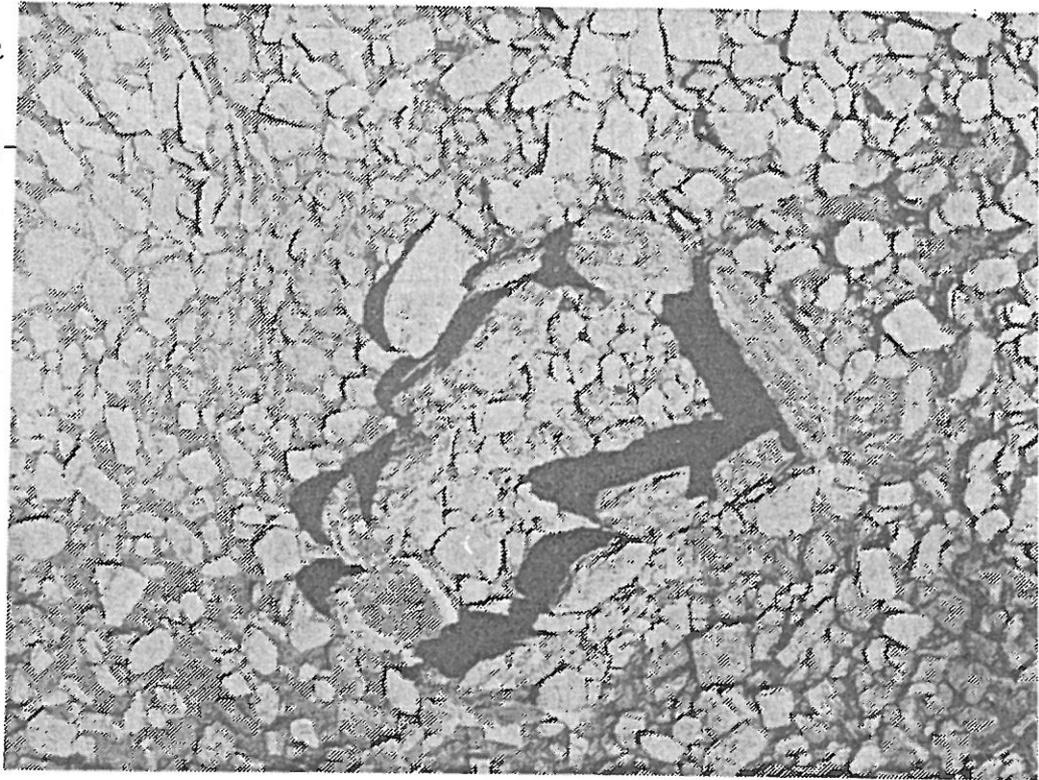


Photo n° 2 — Vue aérienne de l'hotié de Viviane 1983.

Ensuite, deux des ballons gonflés éclatèrent au soleil trop irrégulier. L'opération menée avant un orage fut contrariée par des perturbations atmosphériques qui rendaient l'appareil photo difficile à diriger. Néanmoins, malgré une hauteur insuffisante, quelques clichés furent pris en couleur. Ils montraient la position du coffre au centre du cairn (photo 2) et révélèrent des détails sur la structure du tumulus. Ainsi apparaissait plus nettement une zone de pierres bien disposées en ellipse au milieu du cairn, montrant qu'il y avait eu deux étapes de construction de celui-ci. L'une comprenait l'extérieur avec les dalles verticales ou obliques, l'autre centrale plus profonde avec des pierres plus petites étant entourée d'une ellipse de pierres intermédiaires. Comme on le voit, la construction d'un tel monument n'était pas laissée au hasard. Malgré les difficultés de réalisation, l'opération de photo aérienne aura apporté des renseignements complémentaires précieux.

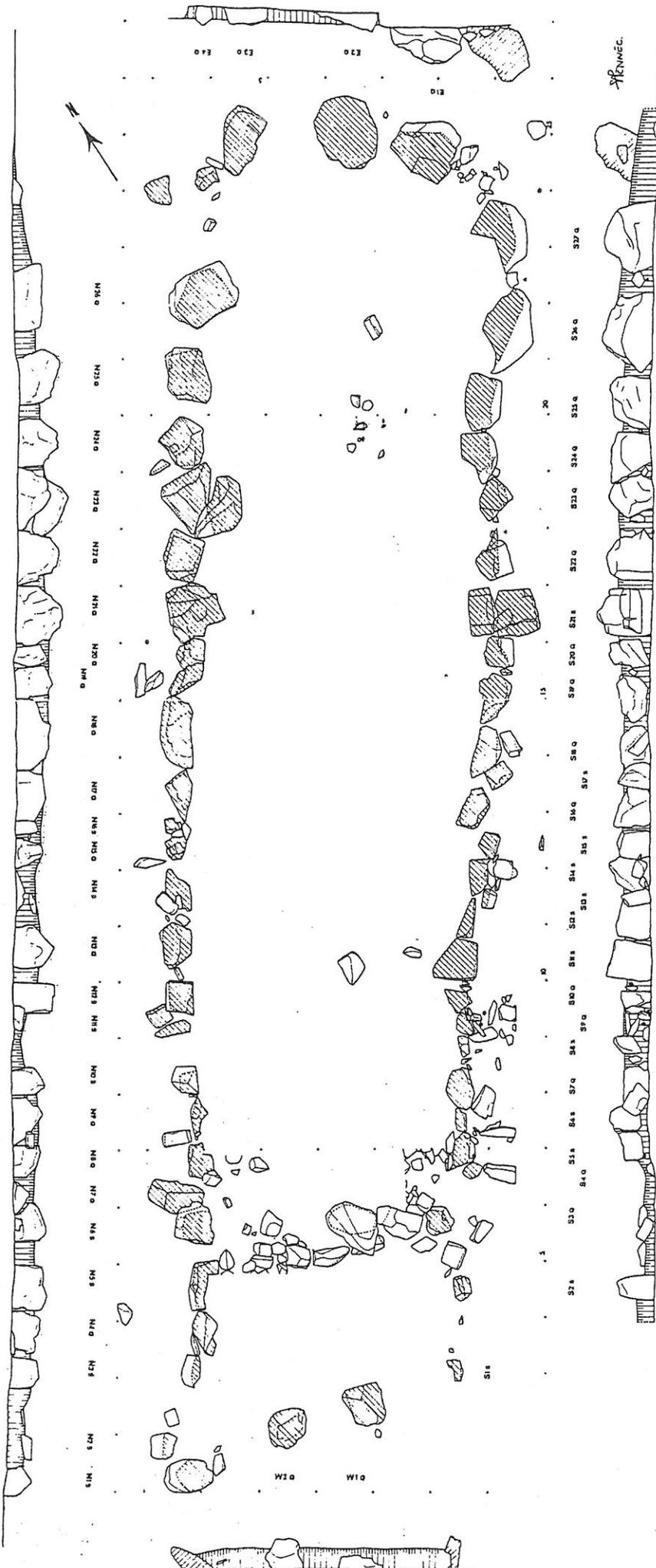
Le Jardin des Moines

Légende et histoire

Le Jardin des Moines est un monument situé sur la commune de Néant-sur-Yvel, à une centaine de mètres au sud de la route de Paimpont à Néant et à 150 mètres environ de son croisement avec la route de Tréhorenteuc à Mauron, dans la lande en voie de reforestation - ce qui a motivé le chantier de fouilles.

Il fut signalé dès le siècle dernier dans les inventaires du Morbihan de Monsieur Rosenzweig, qui parlait alors d'une "chaussée" bordée de menhirs. Dans le pays, on le connaissait fort bien et une légende, que Patrick Lebrun sait si bien évoquer avec son talent de conteur, s'y attachait. En deux mots, on peut simplement rappeler qu'autrefois, des moines et seigneurs, peu en odeur de sainteté, passaient leur temps à festoyer. Saint Méen les surprit ainsi au milieu de la lande et les incita à une vie plus monacale, ce dont ils se gaussèrent. La punition divine ne fut pas longue, ils furent aussitôt changés en pierres sur le lieu même de leurs ripailles.

Depuis le siècle dernier le monument avait été oublié et enseveli sous la lande bien qu'il y a une quarantaine d'années ou plus, il fut fouillé en partie par les propriétaires qui basculèrent quelques pierres sans n'y rien trouver. Ces dernières années, l'aménagement des sentiers balisés et la mi-



se en valeur du patrimoine de la forêt avec le "Moulin du Châtenay" et notamment Guy Larcher, Gérard Lelièvre et tous leurs amis permirent de redécouvrir et de dégager le monument qui fut visité lors des Journées gallèses, en 1982. On voyait alors dépasser de la lande une quarantaine de blocs de quartz, en deux files plus ou moins parallèles. Il présentait toutes les caractéristiques d'un tertre funéraire néolithique et il parut intéressant de l'étudier pour avoir une meilleure connaissance de ce type de monument.

Il faut dire qu'un autre monument, peut-être plus important encore, fut détruit il y a quelques dizaines d'années, de l'autre côté de la route, à une centaine de mètres au nord de celle-ci. On peut aussi rappeler l'existence d'un très long tertre au carrefour même de la route Paimpont-Néant et Tréhorenteuc-Mauron et d'un autre plus petit au sud, sans compter la Butte Ronde qui est circulaire... Une importante population habitait donc ce secteur au Néolithique.



Un beau tertre néolithique

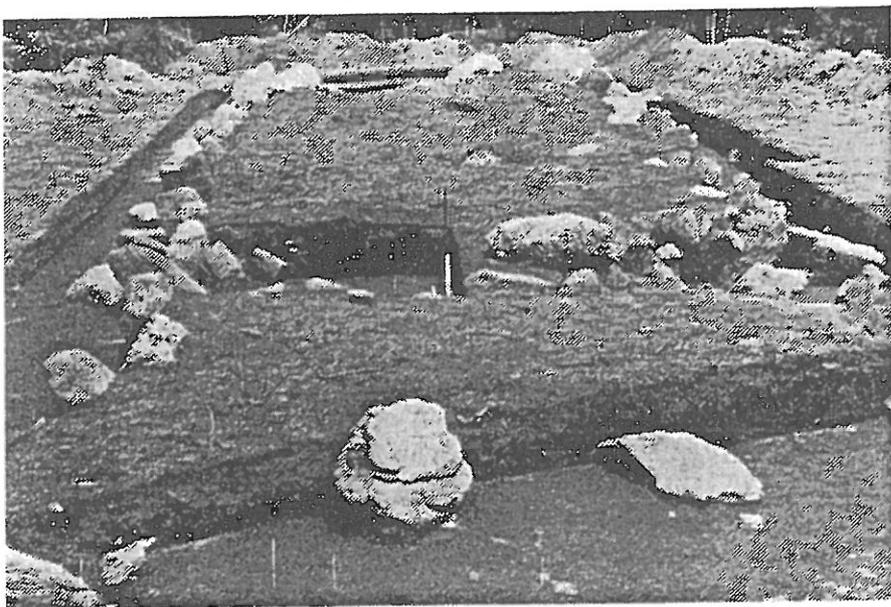


Photo n° 3 — Vue générale du Jardin des Moines en cours de fouille.

La première opération fut de déterminer l'entourage complet du tertre. A cet effet, une grande zone fut décapée pour retrouver les pierres manquantes du côté Est et deux grandes fouilles longitudinales permirent de reconnaître l'entourage nord et sud. Un complément de décapage ouest permit de trouver la fin du tertre dont l'entourage complet est maintenant bien connu.

Le monument est orienté à 35° Nord. Par simplification, on a appelé côté nord, celui le plus proche du Nord et les pierres ont été immatriculées NI à N26, de même

le côté sud a été immatriculé SI à S27. L'ensemble est trapézoïdal, le côté nord mesurant 25 m environ et le côté sud 23 m. De ce fait, la bordure Ouest est oblique. La largeur moyenne est de 5 à 6 m. La construction du tertre montre deux parties distinctes : du côté Est, il s'agit de gros blocs de quartz ou de poudingue blanc assez volumineux, plus d'un mètre de long parfois. Ces blocs ne proviennent pas du sous-sol local mais ont été amenés probablement de la vallée de Tréhorenteuc, à quelques 3 ou 4 km. Par contre, dans la partie occidentale du monument, on a utilisé surtout des petites dalles de schiste rouge provenant du plateau local. Elles sont de taille inférieure. Ceci est bâti, comme certains alignements de Carnac, avec une partie haute et "noble" au départ probablement, et des éléments plus petits pour terminer le monument.

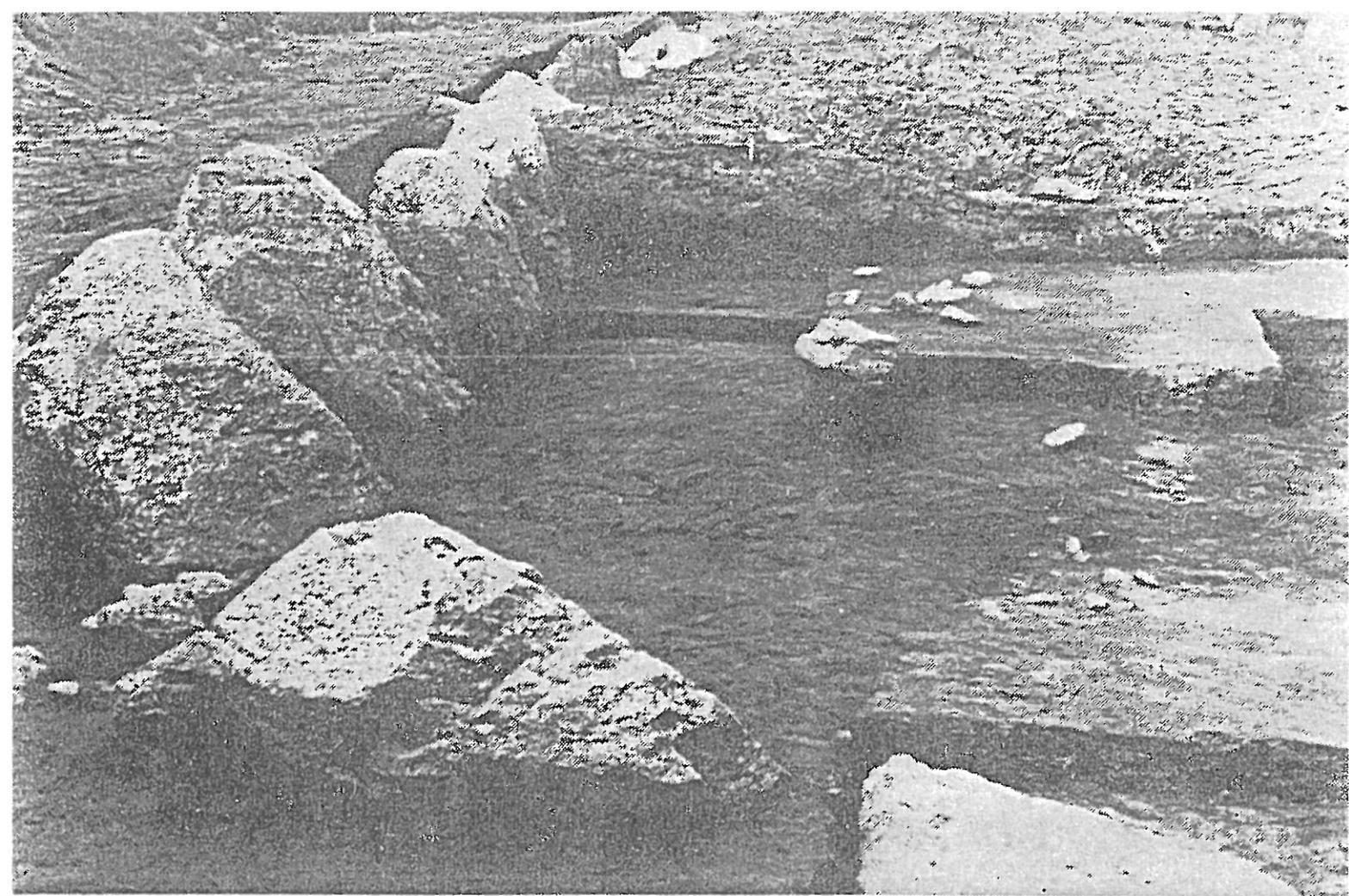


Photo n° 4 — Partie Est du Jardin des Moines avec le foyer central.

La fouille de l'intérieur du monument a montré l'existence d'un grand foyer central sans doute rituel. C'est un ensemble de pierres disposées en cercle avec un amas de charbon de bois. Du côté ouest, une fouille menée transversalement a révélé l'existence de pierres disposées en travers du tertre. Il s'agit soit de structures de séparation progressives, soit d'éléments de sépulture internes que la prolongation de la fouille permettra peut-être d'éclaircir.

Le mobilier recueilli est très pauvre : quelques silex dont un élément taillé en forme de trapèze près d'un bloc de la bordure Est. Il peut attester sinon de l'ancienneté du monument, du moins d'une présence humaine en ce secteur, vers 4000 ou 5000 avant J.-C. Dans la bordure Sud, mais à l'extérieur et dans la zone occidentale plus surbaissée, deux fragments de poterie ont été recueillis. Ce sont des petits bols à fond rond, sans doute plus récents, vers 3000 avant J.-C. Il serait prématuré d'en déduire que le monument a été construit en plusieurs étapes avec une partie ancienne en quartz blanc et une partie plus récente où le quartz est remplacé par le schiste rouge mais ceci est une hypothèse de travail que les travaux postérieurs pourront peut-être confirmer ou faire abandonner...

N'importe comment le monument apparaît déjà presque complet malgré les destructions anciennes avec tout son entourage, les pierres basculées autrefois étant restées en place sauf un ou deux éléments décalés à un mètre de la bordure Nord. Ainsi se révèle petit à petit, la richesse mégalithique de la forêt. Il reste à espérer qu'elle sera respectée et protégée à l'avenir...

Pierre Bridier

QUI ÉTAIT DONC éon de l'étoile ?

Eon de l'Etoile est certainement un des personnages les plus mystérieux qui ait marqué de son empreinte les ombrages de la forêt de Brocéliande. A la différence de l'enchanteur Merlin, du Roi Arthur, de Viviane et de Lancelot, il ne s'agit pas ici d'un héros auréolé du mystère de la légende.

Eon a vécu près de la fontaine de Barenton et dans certains lieux-dits de Concoret, au début du XII^e Siècle.

Il se peut fort bien que des textes anciens restent encore à découvrir pour préciser les traits de cet homme extraordinaire qui ne fut probablement ni un bandit ni un saint...

Fut-il un pilleur, un mystique, un sorcier? On l'a vaguement accusé de tout cela. Il a été condamné par le Pape Eugène III en personne au concile de Reims en 1148. Cette condamnation par l'église a certainement beaucoup contribué à le présenter sous un jour très sombre. Les premiers écrivains qui ont parlé de lui étaient des ecclésiastiques influents, ses contemporains, témoins directs ou très proches de son procès. Leur opinion n'est pas absolument convaincante de sa culpabilité bien que certains faits concordent exactement; mais comment ces faits ont ils été rapportés, interprétés, déformés? N'oublions pas qu'à cette époque des grands théologiens ont été suspectés d'hérésie, que Galilée a été obligé de renoncer à ses découvertes scientifiques, soi-disant contraire à la Bible, alors qu'elles étaient déjà connues des savants grecs et égyptiens bien avant l'ère chrétienne.

Entendons-nous bien: il ne s'agit pas ici, en essayant d'être l'avocat d'Eon de l'Etoile de porter atteinte aux jugements de l'Eglise, encore moins de faire de l'anticléricisme primaire. Le plus fervent catholique, pour peu qu'il ait un peu fouiné dans l'histoire, sait parfaitement que les décisions des Papes n'ont pas toujours été des modèles de tolérance et de justice à certaines époques de l'histoire de l'Eglise.

Pour tenter de percer l'énigme Eon de l'Etoile, sans avoir la prétention de parvenir à une lumière aveuglante, il faut absolument évoquer des faits, expliquer des courants de pensées qu'aucun des historiens d'Eon ne semble avoir pris en compte, à l'exception de Coarer-Kalondan qui parvient à une justification peut-être très excessive en sens inverse des détracteurs.

Nous serons donc amenés:

- à présenter ce que l'on a écrit sur notre personnage,
- à évoquer l'ambiance politique, philosophique, religieuse dans laquelle il a vécu. Cela peut expliquer déjà bien des choses...
- à aborder ensuite les possibilités les plus hardies, aux limites de l'in vraisemblance, sans franchir cette limite, si possible.

Quant à la conclusion, précisons tout de suite qu'elle sera assez vague, mais que peut-être elle aidera des spécialistes qualifiés à mieux cerner le problème et qui sait, le résoudre.

Le meilleur témoignage que nous puissions consulter, c'est assurément celui de Félix Bellamy dans son œuvre magistrale sur "La forêt de Brocéliande", parue en 1896 et rééditée en 1979.

Bellamy nous évite d'un coup des recherches très compliquées. Il cite largement des textes d'auteurs anciens. Il donne des références précises. Il serait difficile, dans l'état actuel des choses de faire mieux que lui. C'est donc à ses documents que nous devons nous reporter en premier lieu. Il écrit (p.393) " Vers le milieu du 12^e siècle, de 1145 à 1148, Bérenton (Baranton) reçut ...Eon de l'Etoile qu'on représente habituellement comme un hérésiarque et un fanatique extravagant, mais qui semble plutôt n'être qu'un effronté brigand".

Vient ensuite la citation de deux historiens du 12^e siècle, donc contemporains d'Eon, Guillaume de Neubrige et Othon de Freisingen.

Guillaume de Neubrige (1136-1208 ou 1220) était chanoine de St Augustin de Cantorbery, donc Anglais. Othon de Freisingen était Evêque de Freisingen, en Bavière, près de Munich. Il fit, comme beaucoup de savants théologiens de l'époque, des études à l'Université de Paris.

Eon est né probablement à Loudéac d'une famille noble. Cependant, il semble bien qu'il n'y ait pas de famille portant ce nom en Bretagne au 12^e siècle. Coarer-Kalondan explique ce nom par des circonstances extraordinaires dont nous reparlerons plus loin. Les auteurs du 19^e siècle affirment qu'à l'époque de la révolution, il y avait encore à Loudéac une maison natale d'Eon. D'autres lieux-dits portent le nom d'Eon, en particulier un village de Concoret qui s'appelle "la Rue Eon". Six siècles après les événements qui nous intéressent, dom Lobineau dit d'Eon qu'il avait un esprit grossier et stupide". Il semble qu'il fut d'abord moine, ermite dans la forêt de Paimpontou, peut-être selon certaines traditions, Prieur d'un monastère d'Ermîtes Augustins près de Concoret, ce qui contredit l'accusation de sottise émise par Dom Lobineau.

Il faut se souvenir aussi qu'après la débâcle de l'Empire Romain, beaucoup de moines gallois et irlandais vinrent évangéliser la Bretagne, y apportant avec une liturgie très proche de la liturgie orientale héritée des premiers missionnaires en Grande-Bretagne un régime de vie monastique incroyablement dur et rigoureux.

Si la liturgie romaine, imposée à la Bretagne à la fin du 9^e siècle par les papes et acceptée par Nominoé, probablement dans un esprit de conciliation politique, a fini par triompher, il est fort possible que la rigueur monastique ait été maintenue jusqu'au 12^e siècle

par des moines "intégristes" qui se seraient trouvés en opposition avec les religieux et ecclésiastiques de mœurs plus ou moins relâchées qui devaient les scandaliser. Cela expliquerait peut-être les "pillages" reprochés à Eon contre les monastères et les églises. Jamais le tribunal de Reims qui voulait sa perte ne l'a accusé de faute contre les mœurs.

Il semble bien établi, le concile l'a exposé clairement, qu'Eon faisait des choses extraordinaires, se déplaçant instantanément d'un lieu à un autre, faisant apparaître une table bien garnie devant ses moines et ses invités, mais que les aliments ne nourrissaient et qu'on restait sur sa fin;

Ce qui est absolument certain, c'est qu'il fit de nombreux adeptes en Gascogne, prêchant partout en tenant à la main un baton fourchu sur lequel il y avait, paraît-il des inscriptions mystérieuses.

Il fut probablement arrêté en Bretagne et conduit à Reims pour y être jugé par le concile.

Il se présenta avec son baton à la main; le Pape lui demandant ce que signifiait ce baton, Eon répondit "...tant que les branches regardent le ciel, Dieu possède les deux tiers du monde et m'en laisse la troisième partie. Mais si les deux pointes... touchent la terre... je garde pour moi les deux tiers du monde et j'en laisse à Dieu la troisième". Grand éclat de rire de la docte assemblée! On ne lui tint même pas rigueur du fait qu'il a dit être "Fils de Dieu qui doit venir juger les vivants et les morts".

On le considéra comme fou et, sans même l'accuser d'hérésie, on le confia à Suger, abbé de Saint-Denis. Il fut emprisonné et, dit-on, mourut peu de temps après en captivité.

Certains pensent qu'il disparut mystérieusement.

Telle est donc, très brièvement évoquée, l'histoire d'Eon, mais il reste des circonstances qui posent de véritables énigmes...

- Beaucoup de ses disciples ont préféré le bûcher au reniement.

- Jamais on n'a cité de lieux précis où Eon aurait commis ses brigandages.

- Il n'a jamais tué personne.

- Tous les témoignages défavorables ont une même origine: les hommes d'Eglise.

- Robert du Mont, abbé du Mont Saint Michel, en 1154, contemporain d'Eon écrit "... quant à ce qui est des actes, des paroles que l'on attribue à Eon, des prestiges et des enchantements qu'il opérait, mieux vaut se taire que d'en parler..."

Bellamy donne une masse de documents sur cette affaire extraordinaire. Nous allons tenter d'analyser tout cela avec des yeux entièrement nouveaux en cherchant dans une autre direction des éléments d'appréciation. à suivre.

la fontaine aux archives

Jacky Éalet

Un certain nombre de lecteurs nous a fait remarquer, à propos du précédent numéro du Châtenay, que l'eau de notre Fontaine aux Archives s'était révélée particulièrement trouble.

Nous devons reconnaître que le document que nous présentions présentait des difficultés de lecture certaines, mais malgré cela, sous cette présentation peut-être ingrate, il constituait à nos yeux un témoignage intéressant dans la mesure où il permettait de découvrir, tel qu'il existe aux Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine où nous l'avons trouvé, un rapport manuscrit, daté de la Révolution, brossant avec précision l'activité des Forges de Paimpont à cette époque.

Dans ce nouveau numéro du Châtenay, nous quittons les Forges de Paimpont pour descendre un peu plus au sud, dans le "Bois d'en dessous" Coëtquidan, qui n'est pas seulement le Camp militaire que chacun connaît, mais aussi une partie indissociable de la Forêt de Paimpont dont l'histoire et la tradition se réclament antérieures à 1870...

La randonnée pédestre que nous avons organisé le 15 avril dernier devait précisément permettre la découverte de sites tout à fait pittoresques tels que la Vallée Saint-Couturier, mais aussi des mégalithes, vestiges de chapelles, châteaux, manoirs et villages abandonnés, perdus dans les bois.

La halte qui fut faite au village de Guillérien fut l'un des points forts de cette journée. Derrière les pignons en ruines, envahis par les ronces, les fours à pain et les palis, dissimulée par de grands iffs, l'ombre de Compère Guillery, le célèbre brigand, ne cessait de planer.

Le nom de ce personnage curieux serait sans doute sombré dans l'oubli si une chanson enfantine n'avait porté sa légende, de génération en génération.

Le Marquis de Bellevue nous apporte une documentation très complète sur ce sujet. La rédaction du Châtenay remercie Madame Sentilhes et les Archives Départementales du Morbihan à qui nous devons la communication du document des pages suivantes.

LES GUILLERY

CÉLÈBRES BRIGANDS BRETONS

1601 à 1608.

- * Il était un p'tit homme
- * Qui s'app'lait Guillery
- * Carabij'
- * Qui s'app'lait Guillery..... *

Combien sont nombreux ceux d'entre nous qui ont été bercés jadis au rythme de cette vieille chanson et qui souvent depuis ont eu, dans la tête ou sur les lèvres, l'air alerte et gai de cette complainte inoctrueuse ! Et cependant combien sont rares ceux qui se sont inquiétés de savoir quelles pouvaient être en réalité l'origine, les aventures, la mort de ce personnage au nom si populaire ! Je reconnais moi-même que, si j'ai été amené à m'occuper de lui, ce n'est que par un motif d'intérêt tout personnel, ayant dans mon voisinage les ruines du vieux château de Guillerien, ancienne forteresse de ce bandit grand seigneur, dont les traditions locales ont perpétué le souvenir.

Je vais essayer de reconstituer l'histoire de ce Guillery : mais j'avoue que c'est une tâche délicate, la légende ayant, en conservant son nom à la postérité, donné tour à tour des traits fort différents à ce petit héros, et l'ayant vêtu de costumes, de façons et de couleurs si diverses, qu'il est fort difficile de retrouver, sous ces fausses draperies, la forme réelle et, sous ces tissus mensongers, le canevas de la vérité.

D'après l'opinion la plus générale, Guillery était issu de la noble famille Bretonne de ce nom, dont ses frères et lui auraient été les

* On appelait au temps d'Illouvi IV « carabins » ou « carabis », les cavaliers porteurs d'armes à feu. C'est de là que vient le mot actuellement employé de « carabine. »

LES GUILLERY

derniers représentants¹. Nous trouvons en effet, aux XV^e et XVI^e siècles, dans les évêchés de Nantes et de Saint-Malo, des Guillery, (Guillery, Guallory ou Gallory : c'est cette dernière orthographe

¹ Plusieurs auteurs, à des époques différentes, ont parlé de Guillery et de ses frères dans des ouvrages intitulés : « *La prise et desuite du capitaine Guillery, qui a esté pris avec soixante-et-deux voleurs de ses compagnons, qui ont esté toudés en la rille de la Rochelle, le vingt-cinquième novembre 1608* », publié à Paris en 1609, d'après la copie imprimée à la Rochelle par les héritiers de Jérôme Hainbin : in-8° de quatre pages. — Ilossot : « *Histoires tragiques* », parues à Lyon en 1701, in-8° ; 19^e histoire, page 349. — « *Histoire de la vie, grandes vertues et subtilités de Guillery et de ses compagnons, et de leur fin lamentable et malheureuse* ; » édité à Troyes, chez Garnier, imprimeur-libraire, en août 1728 ; in-8° de 24 pages. — « *Histoire de Guillery* », qui se réimprima sans cesse à Epinal. — « *Histoire véritable des grandes et étonnantes voleries et subtilités de Guillery, depuis sa naissance jusqu'à la juste punition de ses crimes* » ; in-8°, paru à Fontenay en 1848. — — Louis Jacour, *L'Estoile*, journal du roi Henry IV, année 1608, page 475. — Fonds des Minimes, n° 58. — Fournier : *Variétés historiques et littéraires*, Bibliothèque Elzévirienne de P. Janet : Tome I, page 289. — Articles parus sur « les Guillery », dans la *Biographie Universelle*, sous la signature de Didot, et dans la *Biographie de Michaud*, en 1817, sous la signature de Saint-Prospér. — « *Les Guillery* », étude de M. Anatole de Barthélemy, parue dans la *Revue de Bretagne et Vendée* en l'année 1862, deuxième semestre, pages 26 et suivantes. — Article « *Guillery* » dans le *Dictionnaire des Dictionnaires*, paru en 1890 à Châteauroux. — *La Vendée*, par le comte de Montbail, parue à Niort en 1843, article sur le château des Essarts. — *Drame de M. Victor Lejeune, intitulé « Guillery »* et représenté en 1860 à l'Ambigu.

Tous ces auteurs sont d'accord pour reconnaître que Guillery et ses frères étaient issus d'une famille de gentilshommes bretons. Seul, M. A. de Barthélemy, s'appuyant sur un document émanant du Prévôt général du Poitou, André le Geni, sieur de la Gestière, document conservé à la Bibliothèque nationale, fonds des Minimes, et dans lequel est consigné le rapport que ce prévôt adressa au Roi sur l'arrestation du cadet des Guillery, affirme que « ces fameux brigands n'étaient ni Bretons, ni gentilshommes, mais de simples laquais, issus d'un union du Bourg de Doulogno, en Bas-Poitou ». — Cette pièce est en effet importante ; mais le sieur de la Gestière n'avait-il pas intérêt à refuser aux Guillery leur qualité de gentilshommes, reconnu dans l'ouvrage paru en 1609, peu de temps après leur exécution, et affirmée par la tradition ? Ne les aurait-il pas dégradés après les avoir fait rôuer en place publique, afin de couper court au scandale qu'avaient dû causer leurs crimes et leur supplice, et afin de permettre aux grands seigneurs d'alors de renier pour un des leurs ce bandit qui venait de subir justement une mort aussi infamante ? — Je m'incline devant la haute compétence de M. de Barthélemy, tout en me permettant de lui signaler plusieurs renseignements inédits, que j'ai réunis dans cette étude et dont la lecture modifiera peut-être son jugement.

LES GUILLERY

que M. de Courcy a admise dans son *Nobiliaire de Bretagne*. Ils furent seigneurs de la Lande et du Palierne, en Moïsdon; du Bois-Jouan, de la Ilaye et de la Poterie, en Saint-Mars de Coutais; du Favery, en Saint-Mesme; de la Donnelaye, en Ploubalay; d'Allérac, en Saint-Just; de Couëtbo, en Guer. Ils parurent aux montres et aux réformations de 1426 à 1536. Ils portaient pour armes d'argent à trois goélans de sable.

Nous trouvons :

1° *Jean Guillery*, qui parait comme seigneur de la Lande et du Palierne, en Moïsdon, en 1427 et en 1429; comme seigneur du Bois-Jouan, en Saint-Mars-de-Coutais, en 1427. (*Dictionnaire des Terres du Comté nantais*, par M. de Cornulier et *Dictionnaire d'Ogée*).

2° *Jean Gallery*; qui parait comme seigneur du Bois-Jouan, en 1443, du Palierne en 1478, de Favery, en 1461. (*Dict. de Cornulier*).

3° *Olivier Guillery*, parait « à l'hôtel de la Donnelaye », en Ploubalay, à la réformation de 1448.

4° *Jean Gallery* possédait, à la réformation de 1513, la seigneurie de Coëtbo, sous Guer, « comme héritier de Guillaume Le Borgne. »

5° *Antoine Guallery* parait comme seigneur de Palierne, en 1560; il eut pour fille : *Marguerite Guallery*, dame de la Ilaye, de la Poterie, épouse de Michel Rouxeau en 1576. (*Dict. de Cornulier*).

6° *Jean Guillery*, « chevaucheur ordinaire du Roy », reçut en 1545, cent trente-cinq livres des Etats de Bretagne; et en 1566, cinquante livres, comme « fourrier desdits Etats ». (*Arch. d'Ille-et-Vilaine*).

7° *Jean Guillery*, « chevaucheur d'écurie de la maison du roy, employé à la suite du duc de Montpensier, gouverneur-général de Bretagne pour le Roy, » reçoit des Etats de Bretagne, en 1580, vingt écus d'or; « en récompense des voyages qu'il a faits pour le bien des affaires de ce pays. » (*Arch. d'Ille-et-Vilaine*).

Ce fut semble-t-il ce *Jean Guillery* qui eut pour fils : *Mathurin Philippe* et *Guillaume Guillery*¹. Il prit une part active et glorieuse aux Guerres de la Ligue, sous le duc de Montpensier et sous le duc

¹ La relation, écrite par le sœur de la Gestière, appelle aussi Mathurin, ce troisième fils; mais, outre qu'il est fort rare de voir deux frères porter le même

LES GUILLERY

de Mercœur. Puis, après l'abjuration d'Henri IV, il se déclara fidèle sujet de ce prince et fit avec ses fils les campagnes contre le duc de Savoie, en 1596, 1598 et 1600. Après la paix, signée à Lyon le 17 janvier 1601, Jean Guillery se retira dans ses terres, tandis que son fils Philippe, peu après rejoint par ses deux frères, devenait le fameux chef de brigands, dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à nous. En apprenant la conduite honteuse de ses enfants, Jean Guillery mourut de douleur, en 1602, étant alors âgé d'environ soixante ans.

Comme nous le voyons, la figure de Guillery est triple; et nous allons essayer de rendre à chacun de ces trois personnages ce qui lui appartient en propre.

Philippe Guillery, le second des trois frères, est celui dont la vie est la plus connue, et je ne vais presque faire que reproduire ce qui a paru à son sujet dans les ouvrages cités plus haut.

« Il était né en Bretagne, vers 1575, et issu d'une grande maison de ce pays. A l'âge de dix-huit ans, son père l'ayant envoyé à Rennes, pour achever le cours de ses études, commencées chez lui par un précepteur, il se rendit tellement redoutable parmi les écoliers, qui étaient en grand nombre en cette ville, qu'il n'y en avait aucun qui n'appréhendât de lui déplaire¹. Quand il se faisait quelque meurtre ou quelque bataille la nuit par la ville, tout le

prénom, la légende et la chanson sont d'accord pour le nommer Guillaume, l'un des refrains de la complainte, qui alterne avec celui de :

« Titi carabi,

« Toto carabo,

« Compère Guillery,

« To lairas-tu, lo lairas-tu, lo lairas-tu mourl... »

étant :

« Pauvre Guillaume,

« Sus Ivort, sus l'gris, sus l'jauno,

« Pauvre Guillaume,

« To lairas-tu mourl... »

¹ En 1597, époque où Guillery entra au collège à Rennes, les Jésuites avaient remplacé depuis cinq ou six ans les Dominicains dans la maison d'éducation de la communauté de Saint-Thomas de cette ville. A la suite de l'expulsion des Pères Jésuites de France, par arrêt du 29 décembre 1594, l'émotion fut vive à

point d'argent, il leur en donnait; et à ceux qui en avaient il ne leur en prenait que la moitié... Il haïssait les meurtriers; et, si quelqu'un de ses gens commettait quelque meurtre il les châtiât aigrement... » On raconte même que, dans les derniers temps, Guillery, tourmenté par le remords, honteux de sa conduite, et effrayé des châtimens qu'il encourait, avait résolu de changer de vie. Dans ce dessein, il s'était marié, ainsi que l'aîné de ses frères, et ils avaient contracté tous les deux de nobles alliances en épousant l'un M^{lle} de la Moitte-Baudry, l'autre M^{lle} Vrignault. Mais ils ne devaient pas échapper au juste châtimement de leur crime.

Le roi Henry IV, informé des brigandages de la troupe des Guillery, avait en effet résolu de les châtier; et, par l'entremise du baron de Sully, il avait donné ordre au comte de Parabère, gouverneur de Niort¹, de les saisir et de les exterminer. Celui-ci assembla dans ce but, sous la direction du sieur de la Gestière, prévôt-général du Poitou², dix-huit archers et près de cinq mille bourgeois et paysans volontaires, qui, soutenus par quatre pièces de campagne, assiégèrent la retraite de Philippe et de Mathurin Guillery. Après plusieurs attaques infructueuses et une longue résistance, dans laquelle fut tué Mathurin Guillery, les représentans de la justice du roi finirent par triompher. Le repaire des bandits fut pris d'assaut et démoli, tandis que Philippo Guillery, le plus féroce des trois capitaines, était saisi avec quatre-vingts de ses gens, emmené à Sainnes, puis roué sur la place publique de la Rochelle, le 25 novembre 1608, après avoir avoué humblement ses fautes et demandé pardon à sa famille d'avoir flétri la pureté et la splendeur de son renom.

Après cette exécution le reste de la bande se désorganisa. Plusieurs brigands se firent prendre et furent exécutés dans différentes

¹ Le gouverneur de Niort était : Jean de Baudéan, comte de Parabère, marquis de la Moitte-Sainte-Héraye, sieur des Rochers, châtelain de la Roche-Ruffin, de Fougeray, etc. lieutenant-général du Haut et Bas-Poitou en 1608.

² André Lo Gai, sieur de la Gestière, prévôt général et provincial du Poitou de 1598 à 1630. A la suite du succès de sa campagne contre les Guillery, il reçut du roi en 1608 des Lettres de Noblesse. Une branche de cette famille s'est établie en Bretagne, sous Saint-Philibert-de-Chandieu, et sous l'évêché de Saint-Briouac; elle s'est fondue en Korvenq.

villes, tandis qu'une partie de la troupe allait rejoindre Guillaume Guillery, le cadet et le seul survivant des trois frères, qui s'était réfugié depuis quelque temps en Bretagne, dans le pays de Ploërmel.

Guillaume Guillery opérait dans cette contrée de la même façon que ses frères en Poitou. Il s'était construit, en Campénéac, et en Lanouée, deux forteresses, qui ont gardé l'une et l'autre le nom de Guillerien. Le souvenir de la terreur qu'il répandit dans cette région y est demeuré vivant; mais la tradition les représente surtout, lui et sa bande, comme des voleurs de chevaux. Ils se servaient, en guise de signaux, de grands feux allumés sur les points les plus élevés du pays, et communiquaient ainsi de la plate-forme de la tour d'Elven au sommet des Buttes du Bois-du-Loup. On montre encore en plusieurs endroits des auges énormes, creusées dans le roc, où, dit-on, ils avaient coutume d'abreuver en passant les bœufs qu'ils avaient volés : une de ces auges se voit entre Angan et Beignon.

Voici l'une des légendes que l'on raconte dans ce pays relativement à Guillery :

« Sur les limites de Campénéac, de Beignon et d'Angan, au fond d'un val solitaire, on remarque les ruines de l'ancien château de Guillerien. Là vivait autrefois, à l'abri des archers du bailli et de la hart du justicier, le puissant seigneur de Guillery; si craint dans la contrée. Jamais regard plus madré, jamais loup plus agresseur

¹ Il n'est fait mention dans aucune de ces paroisses avant le XVII^e siècle de Seignourie portant ce nom. Depuis, celle de Campénéac devint la propriété des Carné, châtelains de Trécessou et resta dans cette famille jusqu'à la Révolution; celle de Lanouée appartenait en 1622 et en 1650 aux Henry. Ce sont actuellement deux villages, bâtis, d'après la tradition locale avec les ruines des châteaux de Guillerien. — Malgré qu'il ne fait soit mention de la Seignourie de Guillerien dans aucun acte avant le XVII^e siècle, il serait possible cependant que ce manoir existât anciennement et appartint dès alors — la famille Guillery, que nous voyons posséder la terre de Coétho, en Guer, à six kilomètres de là, à la réformation de 1513? Ce qui le ferait supposer, c'est la première partie louto Bretonne du nom de « Guillerien », qui présente le « *groik* », breton, signifiant « forteresse » ou « village », exemples : Gui-pava, Gui-pry, Gui-pel, Gui-quoan, etc.

² Il existait aussi une seignourie du nom de Guillerien en la paroisse de Lanreus, évêché de Saint-Briene, moyennant justice qui appartenait en 1427 au seigneur de la Bretonnière et qui est actuellement aux Saint-Pern.

monde l'en accusait, disent qu'autre que lui ne l'avait commis, puisqu'il n'y avait aucune compagnie pernicieuse en laquelle il ne fût le premier. — Averti de ses débordements, son père, qui avait montré clairement parmi le feu des guerres civiles qu'il était homme résolu et de courage, et qui était fort estimé de Mer le duc de Meurçœur, à cause de sa vaillance, lui écrivit en vain par l'intermédiaire d'un parent pour lui faire savoir qu'il eût à changer de vie ; le rénaçant, au cas contraire, de le désavouer et de ne plus le tenir pour son fils. » Guillery ne tint compte de ces remontrances et continua pendant plus de quatre ans son existence de désordres et d'aventures. « Ayant appris alors que le roi Henry IV levait une armée pour réduire le duc de Savoie, Charles-Emanuel I^{er}, notre fougueux écuyer s'engagea comme simple soldat dans un régiment où servait son frère aîné, et il signala son courage en plusieurs rencontres, dont il sortait toujours chargé de palmes et de lauriers qu'il acquérait au prix de son sang. Il mérita même par ses exploits de recevoir du roi le commandement de la compagnie, dans laquelle il était entré, et il s'acquitta de ces fonctions supérieures avec tant de vaillance et d'habileté, que chacun l'admirait et le jugeait devoir être un jour quelque chose de grand. »

La paix ayant été conclue avec le duc de Savoie, le 17 janvier 1601, l'armée fut licenciée, au grand désespoir de Guillery, qui, entraîné par ses goûts d'aventures et de débâches, qu'il voulait continuer à tout prix à satisfaire, décida une partie des soldats de sa compagnie à ne point poser les armes et à chercher dans le pillage les ressources qui leur manquaient. Ce fut ainsi que de brave capitaine il devint misérable voleur.

Il se retira en Saintonge, où il se vit bientôt à la tête d'une bande de cinq cents brigands, écume de la Bretagne, du Poitou et des

Hennes ; l'on résista au départ des religieux, et, de délais en délais, on parvint à les conserver jusqu'en 1598. Les études furent alors interrompues à Rennes, et Guillery s'engagea dans un régiment, comme nous le verrons tout à l'heure.

— En 1604, les États rappellèrent à Rennes les Jésuites, leur allouant une rente annuelle de 12.000 livres ; et le collège fut rouvert le 18 octobre 1605.

¹ *Hist. de Guillery*, parue à Troyes, 1728, pages 1 et 2.

² *Hist. de Guillery*, Troyes, 1728, p. 5.

pays voisins. Il s'empara du château de la Chasteignière, situé dans le bois de ce nom, près de Saintes ; et, ayant fait de cette place une véritable forteresse, défendue même par quatre coqueuvrines, il commença sa vie de pillage et de licence. Peu après, ses deux frères, dont le plus jeune n'avait que dix-neuf ans, vinrent le rejoindre. Chacun d'eux prit alors le commandement d'une partie de la troupe, qui, divisée ainsi en trois bandes, semait partout la terreur et la ruine, dévalisant les voyageurs et les marchands, pillant les villages et les manoirs dalentour. On cite parmi les châteaux qui furent ainsi pris et dévastés ceux de Sainte-Hermine, de Ma-reuil et des Essarts¹.

« Dans ces derniers temps, lit-on dans l'*Estoile*, journal d'Henry IV, à la date de 1608, personne n'ose négocier, ni aller aux foires à trente ou quarante lieues de la retraite de ces voleurs. » — « Si je voulais décrire, ajoute l'auteur de la *Vie de Guillery*, toutes les méchancetés que ce bandit fit, pendant les six ou sept ans qu'il exerça une si détestable vie, il me faudrait en faire un gros volume. » Aussi il se contenta de « raconter les plus remarquables subtilités qu'il accomplit. »

Un jour, déguisé suivant l'habitude, il attendit jusques environ sur le midi, couché le long du chemin de Nantes à la Rochelle, tant qu'à la fin passa un bonhomme, que Guillery accosta en lui demandant quel était le but de son voyage. « Je vais à Nantes, dit

¹ Nous lisons dans « la Vendée », ouvrage du comte de Montball paru à Niort en 1813, que le château des Essarts, « qui servit pendant quelque temps de repaire aux Guillery, » est situé à cinq lieues de la Roche-sur-Yon. Les premiers seigneurs furent au XII^e siècle les d'Aspromont, puis il vint vers 1291 à la maison de Chabot. Au commencement du XIV^e siècle, il appartenait à Marguerite de Ponthièvre, fille d'Olivier de Clisson. Ce fut aux Essarts que cette princesse fit retenir prisonniers le duc de Bretagne, Jean V, et Richard, son frère. Plus tard la famille de Brosse, citée sur la Maison de Bretagne, posséda cette seigneurie, qui fut donnée en douaire, en 1604, à Jeanne de Comynes, épouse de René de Bretagne. A la fin du XVI^e siècle, elle était en la possession de l'illustre maison de Vivonne. Ce furent les Vivonne qui firent bâtir le magnifique château qui a succédé à la forteresse dont s'était emparé Guillery, château qui fut incendié pendant la Révolution. Les Essarts appartenaient alors aux la Rochefoucauld ; ils étaient en 1840 la propriété des Lespinau du Pailly. Une forêt assez vaste, dite aussi « Forêt des Essarts, » entourait ce château.

le paysan. » — « Comme je vais à Nantes aussi moi, dit le brigand, si vous voulez, nous ferons route ensemble. » En cheminant il s'enquit de l'affaire qui appelait son compagnon à la ville, et apprenant que c'était un procès, « vous avez donc de l'argent ! fait Guillery. » — « Oh ! non, vrai Dieu ! Les temps sont si durs ! Et puis les routes sont si dangereuses avec tous les voleurs qui courent le pays ! » — « Ma foi ! s'écria le bandit, nullement convaincu, nous sommes bien alors tous les deux dans la même situation : je n'ai pas un denier moi non plus. Mais je n'en prends pas si facilement que vous mon parti, et, si vous voulez, nous allons tâcher d'obtenir quelque monnaie par un moyen qui m'a souvent réussi ? » — « Ça dépend du moyen, dit le paysan. » — « Vous avez l'air d'un brave homme et d'un bon camarade, je vais vous confier mon secret, si vous me promettez de ne jamais le révéler... » — « Oh ! je ne suis point bavard de ma nature : je n'en causerai bien sûr point ! » — Allons ! J'ai confiance en vous, dit Guillery ! Seulement il est bien convenu que nous partagerons tout ce que nous recevrons l'un et l'autre, si toutefois nous recevons quelque chose. » — « Convenu, dit le voyageur ! » — « Eh ! bien ! Faites et dites comme moi ! » Guillery se met à genoux, ainsi que son compagnon, et ils récitent tous les deux un semblant de prière, demandant à saint Philippe, patron du rusé voleur, de leur envoyer de l'argent. En se relevant, notre filou fouille dans sa poche. « Voyons, fait-il, si nous sommes exaucés?... Oui ! Cela commence... Je trouve six sols... Et vous, avez-vous reçu quelque monnaie ? » — « Rien ! dit l'autre. » — « Alors partageons mes pauvres six sols comme c'était convenu, dit le brigand. » Trois ou quatre fois ils recommencent leurs génuflexions et leurs oraisons, sans que le ciel envoyât jamais rien au paysan, tandis que Guillery, à chaque fois qu'il se relevait, trouvait dix deniers, deux livres, un écu, qu'il partageait avec son compagnon. « C'est étonnant, lui dit-il enfin, que je sois seul ainsi favorisé de la Providence ! Vous avez dû mal chercher, mon brave : laissez-moi faire !... » Et aussitôt, malgré les cris du bonhomme, il le fouilla si bien qu'il trouva une bourse qui contenait cent écus d'or... « Ah ! c'est ainsi, s'écria Guillery d'un ton menaçant, c'est ainsi que vous voulez me tromper, mon compère ! Et, alors que moi je partageais loyalement, vous gardiez

la totalité de ce que vous receviez. Je devrais, pour vous punir de votre mauvaise foi, m'approprier tout ce que mon Patron vous a envoyé ; mais ce bon saint vous a témoigné sa protection d'une façon trop abondante pour que je veuille le mécontenter... » Et, ce disant, jetant cinquante écus au voyageur interdit, il le quitta volé et consterné.

Une autre fois, comme Guillery « se promenait dans les bois de la Chasteignière, où il faisait ordinairement sa demeure avec ses camarades, il rencontra un messager, que le prévôt de Niort, M. de la Rocheboisson, envoyait à son collègue de la Rochelle pour lui donner rendez-vous en un château, situé à six lieues de là, afin qu'ils pussent réunir leurs gens et s'emparer de Guillery que l'on savait être actuellement dans le bois de la Chasteignière¹. » Guillery s'empara du messager ainsi que des lettres dont il était porteur, endossa son costume et va trouver à sa place le grand prévôt de la Rochelle. Celui-ci à l'lecture de la lettre, s'empresse de suivre avec dix de ses archers celui qu'on lui annonçait comme devant être son conducteur, tombe dans une embuscade préparée par le chef des brigands et est fait prisonnier avec ses gens, Alléché par ce premier succès, Guillery veut jouer le même tour à la prévôté de Niort. Il ordonne à dix des siens de revêtir les habits et d'entourer les chevaux des captifs ; puis, profitant de ce déguisement, il s'empare par surprise d'un riche château du voisinage², et, trompant la maréchaussée de Niort comme il avait trompé celle de la Rochelle, la fait tomber dans le même panneau. Je vous laisse à penser la joie de Guillery et la surprise des deux pauvres, grands prévôts se retrouvant, victimes de la même ruse et prisonniers de celui qu'ils pensaient prendre.

On pourrait citer encore beaucoup d'autres faits du même genre, qui prouvent que les Guillery, tout en menant joyeuse vie grâce à leurs pillages, préféraient l'adresse à la force et la ruse à la violence. C'est aussi ce que reconnaît l'auteur de l'ouvrage paru en 1728, quand il écrit en parlant de Philippe Guillery : « Plusieurs ont éprouvé sa courtoisie ; car ceux qu'il rencontrait, qui n'avaient

¹ *Hist. de Guillery*. Troyes, 1728, page 14.

² Ce château devait être celui des Essarts, dont nous avons parlé plus haut.

point d'argent, il leur en donrait; et à ceux qui en avaient il ne leur en prenait que la moitié... Il haïssait les meurtriers; et, si quelqu'un de ses gens commettait quelque meurtre il les châtiât aigrement... On raconte même que, dans les derniers temps, Guillery, tourmenté par le remords, honteux de sa conduite, et effrayé des châtements qu'il encourrait, avait résolu de changer de vie. Dans ce dessein, il s'était marié; ainsi que l'aîné de ses frères, et ils avaient contracté tous les deux de nobles alliances en épousant l'un M^{lle} de la Motte-Baudry, l'autre M^{lle} Vriagnault. Mais ils ne devaient pas échapper au juste châtement de leur crime.

Le roi Henry IV, informé des brigandages de la troupe des Guillery, avait en effet résolu de les châtier; et, par l'entremise du baron de Sully, il avait donné ordre au comte de Parabère, gouverneur de Niort¹, de les saisir et de les exterminer. Celui-ci assembla dans ce but, sous la direction du sieur de la Gestière, prévôt-général du Poitou², dix-huit archers et près de cinq mille bourgeois et paysans volontaires, qui, soutenus par quatre pièces de campagne, assiégèrent la retraite de Philippe et de Mathurin Guillery. Après plusieurs attaques infructueuses et une longue résistance, dans laquelle fut tué Mathurin Guillery, les représentants de la justice du roi finirent par triompher. Le repaire des bandits fut pris d'assaut et détruit, tandis que Philippe Guillery, le plus féroce des trois capitaines, était saisi avec quatre-vingts de ses gens, emmené à Saïntes, puis roué sur la place publique de la Rochelle, le 25 novembre 1608, après avoir avoué humblement ses fautes et demandé pardon à sa famille d'avoir létré la pureté et la splendeur de son renom.

Après cette exécution le reste de la bande se désorganisa. Plusieurs brigands se firent prendre et furent exécutés dans différentes

¹ Le gouverneur de Niort était : Jean de Baudéan, comte de Parabère, marquis de la Mothe-Sainte-Héraye, sieur des Rochers, châtelain de la Roche-Rulin, de Fougeray, etc. Lieutenant-général du Haut et Bas-Poitou en 1608.

² André Le Geai, sieur de la Gestière, prévôt général et provincial du Poitou de 1598 à 1630. A la suite du succès de sa campagne contre les Guillery, il reçut du roi en 1609 des Lettres de Noblesse. Une branche de cette famille s'est établie en Bretagne, sous Saint-Philibert-de-Grandlieu, et sous l'évêché de Saint-Brieuc; elle s'est fondue en Korveau.

villes, tandis qu'une partie de la troupe allait rejoindre Guillaume Guillery, le cadet et le seul survivant des trois frères, qui s'était réfugié depuis quelque temps en Bretagne, dans le pays de Ploërmel.

Guillaume Guillery opéra dans cette contrée de la même façon que ses frères en Poitou. Il s'était construit, en Campénéac, et en Lanoué, deux forteresses, qui ont gardé l'une et l'autre le nom de Guillerien¹. Le souvenir de la terreur qu'il répandit dans cette région y est demeuré vivant; mais la tradition les représente surtout, lui et sa bande, comme des voleurs de chevaux. Ils se servaient, en guise de signaux, de grands feux allumés sur les points les plus élevés du pays, et communiquaient ainsi de la plate-forme de la tour d'Elven au sommet des Buttes du Bois-du-Loup. On montre encore en plusieurs endroits des auges énormes, creusées dans le roc, où, dit-on, ils avaient coutume d'abreuver en passant les bestiaux qu'ils avaient volés : une de ces auges se voit entre Angan et Beignon.

Voici l'une des légendes que l'on raconte dans ce pays relativement à Guillery :

« Sur les limites de Campénéac, de Beignon et d'Angan, au fond d'un val solitaire, on remarque les ruines de l'ancien château de Guillerien. Là vivait autrefois, à l'abri des archers du bailli et de la hant du justicier, le puissant seigneur de Guillery; si craint dans la contrée. Jamais renard plus madré, jamais loup plus agresseur

¹ Il n'est fait mention dans aucune de ces paroisses avant le XVII^e siècle de Seignourie portant ce nom. Depuis, celle de Campénéac devint la propriété des Carné, châtelains de Trécesson et resta dans cette famille jusqu'à la Révolution; celle de Lanoué appartenait en 1623 et en 1650 aux Henry. Ce sont actuellement deux villages, bâtis, d'après la tradition locale avec les ruines des châteaux de Guillerien. — Malgré qu'il ne soit mention de la Seignourie de Guillerien dans aucun acte avant le XVIII^e siècle, il serait possible cependant que ce nom existât anciennement et appartint dès alors à la famille Quillery, que nous voyons posséder la terre de Guillo, en Guer, à six kilomètres de là, à la réformation de 1513. Ce qui le ferait supposer, c'est la première partie toute bretonne du nom de « Guillerien », qui présente le « groik », breton, signifiant « forteresse » ou « village », exemples : Gui-paya, Gui-pry, Gui-pel, Guignon, etc.

² Il existait aussi une seignourie du nom de Guillerien en la paroisse de Lanreus, évêché de Saint-Brieuc, moyennant justice qui appartenait en 1427 au seigneur de la Bretonnière et qui est actuellement aux Saint-Pern.

n'avait placé son gîte près de l'antique Brocéliande. Son audace !... On n'en était plus à compter les cadayres qui pendaient à la cime des arbres d'alentours. — Ses ruses !... Ah ! Il aurait été bien habile celui qui aurait pu lui en remontrer sur ce point ! Concoret n'est pas loin de Guillerien et tout le monde sait que le diable loge à Concoret, qui est le pays des sorciers ; aussi c'était la croyance que le terrible voleur s'était engagé avec Messire Satanes et lui avait vendu son âme. — Un jour que Guillery s'en allait, battant l'estrade par la campagne, il aperçut une vieille femme qui menait boire son cheval à l'étang de Baraton¹. La pauvre paysanne marchait en égrenant son chapelet et tenait en laisse derrière elle sa pouliche, une jolie bête, ma foi ! qui tenta la convoitise de Guillery. — Bonne affaire ! » s'écrie le joyeux compère ; et, sur le champ, revêtant les livrées du diable, son patron², cornes et queue comprises, il détache doucement et se passe au cou le licol de la belle haquenée, qu'un de ses complices emmène sans bruit. — Cependant la bonne-femme marchait et chapelait toujours. — Elle arrive enfin à l'étang ; et, comme sa pouliche ne buvait point, elle se détourna... Oh ! sainte Vierge Marie !... — Ce jour-là on s'égaya bien fort à Guillerien d'avoir ainsi dérobé un cheval et sa bride. »

Après la défaite et la mort de ses frères, Guillaume Guillery fut poursuivi à son tour. Il se défendit avec opiniâtreté dans plusieurs rencontres, dont l'une eut lieu près du bourg d'Auverné, à peu de distance de Châteaubriant. Mais enfin, traqué par des forces supérieures, il dut se réfugier dans son château de Guillerien, au bord de la lande de Coëtquidan³. Il y fut assiégé ; et, les murs de la

¹ Baraton est une ancienne seigneurie, située dans la paroisse d'Augan et à trois kilomètres à l'ouest de Guillerien. Elle appartenait, de temps immémorial, aux de Lemo, seigneurs hauts-justiciers de cette paroisse. D'après la tradition, Guillery se serait emparé de ce manoir, et en aurait fait une place de refuge, qui aurait été détruite en même temps que ses autres retraites. On voit encore l'emplacement de murs et des fossés de ce vieux château. L'étang de Baraton existe encore et sert à alimenter un moulin, qui a peut-être donné jadis son nom à cette seigneurie : « bara » en breton, signifiant « pain. »

² On donne souvent au diable dans ce pays le surnom de « Vieux Guillaume. »

³ La lande de Coët-Quidan, en breton « Coët-Didan », « au-dessous du bois », est sur la bordure Est des bois du Bois-du-Loup : c'est là que se trouve actuellement le champ de tir du X^e corps d'armée.

place ayant été détruits par des coups de canons, pointés du haut de la butte de Bernéan, les troupes s'en emparèrent. Quand les arquebusiers partirent, la silhouette de Guillery se balançait à la cime d'un chêne, sur un tertre que l'on montre encore en face des ruines du château ; et les gens de Campénéac, qui n'ont jamais eu en affection leurs voisins des autres paroisses, se signaient en disant : « Que Dieu l'ait en sa sainte garde ! Si ceux de Concoret « ne l'avaient ensorcelé, il ne danserait pas maintenant la guerdillée¹ si haut ! »

Les remparts de Guillerien furent détruits, les douves comblées ; et ce fut avec les pierres sorties de cette forteresse que l'on a bâti la plupart des maisons actuellement existantes du village de Guillerien. On voit encore l'emplacement des murs et des fossés de cette place ; et un vieillard nous a dit avoir connu l'ancien pont-levis, jeté sur le ruisseau qui alimentait les douves.

Telle est l'histoire et la fin tragique des Guillery.

Et maintenant, finissant comme nous avons commencé, nous pouvons chanter, plus en connaissance de cause, cette complainte toute Bretonne :

« Il était un p'tit homme
 « Qui s'app'lait Guillery
 « Carabl, /
 « Qui s'app'lait Guillery... »

V^o X. DE BELLEVEUE.

Rennes, Janvier 1891.

¹ On appelle en Bretagne « guerdillé », une danso fort usitée aux noces ; la mesure en est vive, légèro et saccadé : elle tient le milieu entre la ronde et la dérobée.

² Nota : Nous devons à l'obligeance de MM. de la Fonchais, fils de l'aimable châtelain du Bois-du-Loup, plusieurs des documents qui nous ont servi à la rédaction de cette étude.



Le pêcheur de mots

Jacky Éalet

Chaque matin il s'en va, effacé, solitaire.
A l'heure de la marée il reprend ses affaires
Pour poser ses filets tout juste au bord de l'eau;
Perdu dans ses pensées, c'est le pêcheur de mots.

A l'appel des courants, il scrute ou bien contemple
Le curieux océan, celui qui alimente
Ses désirs de mystère et ses fêtes marines;
Il surveille les flots, que ses rêves dessinent.

Il surveille indécis l'horizon qui raconte,
Puis observe curieux, les butins qu'il remonte:
Une étoile de mer dans le creux de la main
Et les cinq océans dans le goût des embruns.

Deux ou trois coquillages et c'est la mer de Chine;
Des jonques, des sampans, dans un port s'agglutinent.
Shangai et Singapour, lignes d'extrême orient,
D'équivoques cargos prennent leur chargement.

Derrière le goémon, c'est la mer des Sargasses,
C'est la piraterie, les gallions qu'on pourchasse.
Au delà des Bermudes, un voilier disparu,
Et le pêcheur de mots va chercher son tribut.

Il va porter plus loin ses mailles resserrées
Jusqu'aux fosses béantes, profondeurs insondées,
Pays des cachalots, des calamars géants,
Des pieuvres, des rascasses, pays du Léviathan.

Aurores boréales ou solstice d'été,
Des brumes du Spitzberg aux régions bariolées,
Richesses sous-marines, coraux ou anémones,
Le pêcheur est bien loin, il n'est là pour personne.

Pour les yeux d'une sirène, patiemment fait le tri
De tous les mots magiques, comme des pierreries
Il en fait un collier, et par raffinement
Vient placer le Cap Horn comme unique ornement.